

# PROCESSUS DE TURIN 2014



Manuscrit original achevé en mars 2015.

Traduit de l'anglais. En cas de doute quant à l'exactitude des informations ci-incluses, veuillez vous reporter à la version originale.

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'ETF et ne reflète pas nécessairement l'opinion des institutions de l'UE.

© Fondation européenne pour la formation, 2015 Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.



## PROCESSUS DE TURIN 2014 SUD ET EST DE LA MÉDITERRANÉE

### Table des matières

R	ésumé :	analytique	5
In	troducti	on	9
1.	Prog	rès en matière de vision	. 13
	Questio	ons clés	15
2.	Prog	rès en matière de réponse aux demandes de l'économie et du marché du travail	. 17
	2.1	Le contexte	17
	2.2	Évaluation préliminaire des progrès réalisés depuis 2012	20
	Questic	ons clés	24
3.	Prog	rès en matière de réponse aux demandes démographiques, sociales et d'inclusion	. 27
	3.1	Le contexte	27
	3.2	Évaluation préliminaire des progrès réalisés depuis 2012	28
	Questic	ons clés	31
4.	Prog	rès en matière d'efficacité interne des systèmes d'EFP	. 33
	4.1	Progrès en matière de qualifications et d'assurance qualité	33
	4.2	Progrès en matière de politiques pour les enseignants, formateurs et directeurs de l'EFP .	34
	4.3	Progrès en matière d'enseignement et d'apprentissage	35
	4.4	Progrès en matière d'utilisation efficace des ressources	36
	Questio	ons clés	37
5.	Prog	rès en matière de gouvernance et de pratiques politiques dans les systèmes d'EFP	. 39
	5.1	Progrès en matière de cadres institutionnels et de coordination	39
	5.2	Progrès en matière de participation portant à l'autonomisation	40
	5.3	Progrès en matière de décentralisation	41
	5.4	Progrès en matière de gouvernance du financement et de la collecte de fonds	42
	Questio	ons clés	42
6.	Ques	stions clés et défis	. 45
	6.1	Questions clés en matière de vision	45
	6.2 du mar	Questions clés en matière de réponse aux demandes de l'économie et ché du travail	46
	6.3 d'inclus	Questions clés en matière de réponse aux demandes démographiques, sociales et	46
	6.4	Questions clés en matière d'efficacité interne des systèmes d'EFP	47
	6.5 svstěm	Questions clés en matière de gouvernance et de pratiques politiques dans les	47



nnexes	49
Annex 1. Statistiques de la base de données du processus de Turin	49
Annex 2. Comparaison des performances	54
Annex 3. Discussions avec des jeunes et consultation en ligne	54
préviations et acronymes	59
éférences	61

#### **RÉSUMÉ ANALYTIQUE**

Trois ans après les soulèvements populaires couramment désignés sous le terme de Printemps arabe, qui ont confronté les gouvernements à des exigences et des attentes très fortes de la part de leurs administrés, le contexte politique et économique de la région SEMED (en particulier dans les pays arabes méditerranéens / PAM) est toujours marqué par des difficultés majeures et par un degré d'instabilité élevé. Même si les événements ont évolué différemment d'un pays à l'autre, et bien que plusieurs de ces pays aient engagé des processus de transition, la situation de la région dans son ensemble demeure extrêmement instable, en particulier sur le plan politique et de la sécurité. Cet état de fait a, en retour, affecté l'économie, notamment dans des secteurs clés comme le tourisme et l'investissement étranger, entraînant une récession dans de nombreux pays, qui n'ont commencé à ressentir que très récemment les prémices d'une amélioration. Le chômage des jeunes, en particulier celui des femmes, reste l'un des principaux défis à relever, dans une région où les économies nationales ne sont pas en mesure de créer un volume d'emplois suffisant pour leurs populations très jeunes. La vie dans la région reste très marquée par la pauvreté et les inégalités. Ensemble, ces paramètres ne concourent pas à créer l'environnement le plus propice à la mise en œuvre et à la consolidation de réformes dans tous les secteurs de la société.

Suite aux attentes générées par le Printemps arabe, la réforme de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) a été inscrite au rang des priorités de l'agenda politique de la plupart des pays. Elle a notamment été considérée comme un outil pouvant contribuer à l'emploi des jeunes, à la compétitivité nationale et à la cohésion sociale, et s'est vu octroyer plus d'importance que par le passé dans les programmes d'action politique. Cependant, au cours des dernières années, le contexte socio-économique difficile évoqué précédemment, ainsi que la nécessité de procéder à un large éventail de réformes concurrentes, ont eu pour effet de ralentir le rythme des changements en matière d'EFP dans bon nombre de ces pays. Le processus de Turin 2014 a néanmoins permis d'identifier une tendance générale au progrès dans tous les domaines, tendance plus sensible sur certains aspects que sur d'autres, et naturellement variable en fonction des spécificités nationales. La réforme de la formation professionnelle demeure en tête des priorités des pays de la région SEMED.

En ce qui concerne l'orientation de la réforme, les pays SEMED ont accompli des efforts significatifs pour mettre au point des mesures législatives, des stratégies et des plans d'action visant à concevoir et mettre en œuvre les réformes. Plusieurs tentatives ont en outre eu pour objet de mieux relier les stratégies d'EFP aux programmes de réforme dans d'autres secteurs (notamment l'économie, l'emploi et l'enseignement général). Toutefois, l'obtention d'une vision globale de la réforme de l'EFP (de sa conception jusqu'à sa mise en œuvre) reste un défi dans la région, tout comme l'absence de cadre conceptuel couvrant l'apprentissage tout au long de la vie. La plupart des réformes mettent l'accent sur l'EFP initial, dans un système où la formation professionnelle continue (FPC) reste le maillon faible dans la majorité des pays. La mise en œuvre des réformes reste encore lente, de nombreux pays rencontrant des difficultés à s'approprier, à coordonner et à diriger les réformes. Le suivi et l'évaluation des politiques et stratégies, ainsi que de la mise en œuvre des réformes elles-mêmes, relèvent d'un domaine d'action nouveau qui exigera davantage d'efforts à l'avenir.

Les pays de la région ont fait de la lutte contre le chômage leur priorité, celui-ci ayant joué un rôle moteur dans le mécontentement qui s'est fait jour lors du Printemps arabe. Des progrès ont été observés dans la plupart des pays concernant le développement de stratégies dans le domaine de l'emploi, même si l'attention s'est portée prioritairement sur l'adoption de mesures d'urgence, plutôt que sur des politiques durables en la matière. À présent, il est temps de mettre pleinement en œuvre ces stratégies, en multipliant les mesures pour obtenir un impact systémique à moyen et long terme. Les politiques et les mesures en faveur de l'emploi constituent un volet essentiel du plan. Quasiment tous les pays de la région ont élaboré un large éventail de politiques actives du marché du travail



(PAMT) ciblant en particulier les jeunes, même si l'efficacité de ces actions est encore freinée par les lacunes des systèmes en place et par des problèmes de fragmentation et de manque de coordination. Des progrès ont été constatés dans la mise en place de nombreuses initiatives pilotes qui visent à mieux adapter aux besoins du marché du travail les prestations d'EFP. La difficulté principale reste celle de l'évaluation et de l'intégration de ces projets et de ces expériences pilotes dans les initiatives nationales systémiques. L'EFP doit être mieux adaptée au marché du travail, mais cela doit aller de pair avec la création d'emplois qui pourront être occupés par les diplômés ainsi formés. Certaines initiatives spécifiques, telles que la création d'observatoires du marché du travail et l'investissement dans des mesures facilitant la transition entre école et monde du travail (apprentissages, formation en milieu de travail et orientation professionnelle) ont été identifiées comme constituant des domaines d'action émergents, qu'il conviendra de développer dans les années à venir. Il sera nécessaire de travailler encore au développement de stratégies nationales pour l'apprentissage entrepreneurial et à l'intégration des nombreuses activités expérimentales qui existent dans la plupart des pays.

S'agissant de la manière dont l'EFP doit répondre aux besoins de la société et de l'individu, l'accès à l'EFP demeure un objectif politique clair pour tous les pays. Parmi leurs priorités figure la volonté de rendre l'EFP plus attractif, en en faisant une option de premier choix pour les étudiants. Cependant, les mesures en ce sens doivent être également associées à la qualité et la pertinence accrue des systèmes de formation, ainsi qu'à la création d'emplois correspondant aux aspirations des apprenants et des citoyens. La lutte contre l'incidence des paramètres culturels sur les choix des jeunes, en particulier ceux des jeunes filles, constitue désormais un défi politique clairement défini. Les nombreuses mesures expérimentales testées dans les différents pays pour répondre aux besoins des groupes de population défavorisés témoignent des progrès réalisés. Cependant, des efforts plus soutenus seront nécessaires, en particulier en faveur des jeunes, des femmes et des «NEETs» (jeunes ni en formation, ni étudiants, ni employés). Un autre sujet de réflexion fait son chemin dans les pays de la SEMED: le rôle d'outils de cohésion territoriale que peuvent jouer l'EFP et les compétences professionnelles, en particulier dans les régions défavorisées. De nouvelles actions pilotes en cours d'essai ou de mise en œuvre nécessiteront des investissements supplémentaires et un soutien constant de la part des instances politiques nationales.

En ce qui concerne l'efficacité interne des systèmes d'EFP, les pays de la région ont poursuivi leurs efforts dans un certain nombre de domaines prédéfinis, comme l'innovation dans les programmes d'enseignement et la dimension pratique des formations dispensées. La plupart des pays continuent à instaurer des systèmes de qualification nationaux, un processus qui ne semble pas progresser de manière linéaire, et qui appellera davantage de travail en termes de conception et de mise en œuvre. Les mécanismes d'assurance qualité, par opposition au contrôle qualitatif, n'en sont encore qu'à un stade de développement très précoce dans la plupart des pays de la région. Toutes les questions relatives aux enseignants et aux formateurs font encore partie des principaux défis à relever. Malgré l'existence d'initiatives pilotes dans de nombreux pays, ce type de réforme reste marqué par une certaine lenteur. Les responsables des centres d'EFP apparaissent désormais comme des acteurs potentiellement importants de la réforme, à condition que ces établissements puissent jouir d'une plus grande autonomie. Le consensus règne, dans la région, concernant la nécessité de nouveaux moyens de financement pour la formation professionnelle, et d'une révision générale des systèmes qui ont cours actuellement dans les différents pays. La diversification des sources de financement devra se doubler d'une communauté de vision des réformes à accomplir en matière d'EFP entre les différents acteurs impligués. La prise de conscience des coûts réels et la transparence des dispositifs qui les déterminent sont aujourd'hui considérées comme des questions à traiter par la voie politique.

En termes de gouvernance, deux tendances principales s'observent dans la région SEMED: une meilleure coordination des partenaires clés et une décentralisation accrue. S'agissant de la première de ces tendances: la plupart des pays examinent différentes solutions pour remédier à la fragmentation actuelle des institutions et des organes responsables de la formation professionnelle.



De nouvelles difficultés étant apparues à mesure qu'étaient réalisés les essais, les pays s'efforcent de mettre au point des solutions adaptées à leurs spécificités nationales. Pour ce qui est de la décentralisation, les progrès ont été plus lents, en raison du contexte traditionnellement très centralisé dans lequel les systèmes d'EFP ont fonctionné jusqu'à présent. On observe cependant, dans plusieurs pays, des évolutions dans le sens d'une attribution de responsabilités aux instances régionales, voire, dans certains cas, à des secteurs d'activité économique. Les progrès enregistrés au regard de l'autonomie des écoles et centres d'EFP sont moindres, à quelques exceptions près. L'importance d'une participation accrue du monde du travail, des partenaires sociaux et de la société civile à la réforme de la formation professionnelle a fait l'objet d'une prise de conscience dans l'ensemble de la région. On assiste, dans certains pays, à l'instauration de mécanismes destinés à promouvoir une telle participation dès le stade de la conception des réformes d'EFP. Reste la difficile question de leur efficacité et de leur introduction dans toutes les phases du processus politique, en particulier celle de la mise en pratique et de l'évaluation des mesures. Avant de parvenir à ce que l'on pourrait appeler la «démocratisation» des systèmes d'EFP de la région, il reste du chemin à parcourir.



#### INTRODUCTION

Le processus de Turin est une démarche participative qui vise l'analyse, fondée sur des données factuelles, des politiques menées en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) dans un pays donné. Lancé en 2010 sous la forme d'une méthode applicable par les pays partenaires sur une période de deux ans, ce processus permet de diagnostiquer les problèmes que recèlent les actions politiques, et d'aider les parties concernées à définir collectivement les objectifs stratégiques des réformes. La deuxième édition, initiée en 2012, a établi dans chaque pays une solide base de référence, qui permet de mesurer les progrès politiques accomplis. La troisième édition, qui a débuté en 2014, a pour double objectif de contrôler les étapes franchies par rapport à la base de référence de 2012, et de répondre à un désir manifesté par les pays partenaires: passer du diagnostic à la formulation de solutions politiques optimales.

Le processus de Turin puise sa valeur ajoutée dans le fait qu'il inclut l'EFP dans son contexte socioéconomique. Il garantit en outre une analyse sur la base de données factuelles, qui passe par un dialogue structuré, avec une large participation des parties concernées sur le plan national (secteurs public et privé, partenaires sociaux, société civile et jeunes). Le processus de Turin propose un cadre commun pour évaluer l'avancée des réformes de l'EFP, tant sur le plan national que transnational, à l'échelle d'une région du monde. L'objectif poursuivi est double: faciliter le processus politique et favoriser le dialogue et l'apprentissage entre pairs.

Ce rapport résume les principales conclusions formulées dans le cadre du processus de Turin 2014, concernant les avancées obtenues dans les pays partenaires de la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée (SEMED), pays arabes méditerranéens (PAM) et Israël inclus. Il s'appuie sur les rapports nationaux du processus de Turin élaborés par six pays avec le concours de l'ETF (Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Palestine1), ainsi que sur les deux auto-évaluations réalisées par Israël et la Tunisie. Il fait aussi appel aux renseignements, données factuelles et informations diverses dont dispose l'ETF concernant l'Algérie. Ces rapports nationaux ont été élaborés par le biais d'une large consultation auprès de l'ensemble des principaux acteurs de l'EFP, dont les gouvernements et les établissements compétents, mais aussi les employeurs, les partenaires sociaux et des représentants de la société civile. La nouveauté du processus de Turin 2014 réside dans la possibilité pour les pays de comparer leur cas aux normes de l'UE en matière d'éducation et d'emploi, à titre d'exercice d'apprentissage entre pairs. Au sein de la région SEMED, trois pays (Israël, Palestine et Tunisie) se sont déclarés disposés à inclure cette réflexion dans leurs rapports. Un panorama de leurs conclusions à cet égard est présenté à l'annexe 2. Le processus de Turin 2014 pour la région SEMED innove par ailleurs en s'efforçant de toucher la société civile. Un premier pas en ce sens avait été effectué en 2012, avec le lancement du programme des Jeunes leaders méditerranéens (Young Mediterranean Leaders/YML). En 2014, la consultation s'est ouverte à des forums de jeunes en tant que représentants de la société civile (en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Palestine), afin d'obtenir un aperçu qualitatif du vécu et des expériences propres aux populations jeunes sur les questions de choix de carrière, de recherche d'emploi et d'insertion sur le marché du travail. Une consultation en ligne a en outre été organisée par le biais des réseaux sociaux (voir annexe 3).

Afin d'évaluer les progrès réalisés dans la réforme de l'EFP, le présent rapport régional prend pour références la Déclaration de la Conférence de la mer Morte, intervenue en Jordanie en septembre 2012 (lors du premier Forum des leaders politiques pour les PAM), ainsi que le rapport 2012 du processus de Turin pour la région SEMED rédigé par l'ETF (ETF, 2013). Lors de la Conférence de la mer Morte, des représentants des pays concernés ont reconnu que les compétences sont au cœur

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cette désignation ne doit pas être interprétée comme la reconnaissance d'un État palestinien et ne préjuge en rien de la position individuelle des États membres de l'UE en la matière.



des stratégies de développement économique et de création d'emplois, ajoutant qu'elles représentent un facteur fondamental de cohésion sociale, de paix et de démocratie, et affirmant la nécessité d'une gestion publique efficace en la matière. Des objectifs communs ont été formulés en termes de vision et de gouvernance, mais aussi d'employabilité des jeunes. Ces sujets ont été de nouveau débattus lors du deuxième Forum des leaders politiques pour les PAM, organisé à Marseille, en octobre 2013. Une première ébauche du présent rapport a été examinée dans le cadre du troisième Forum des leaders politiques qui a réuni les ministres des PAM à Turin, le 20 novembre 2014. Cette réunion importante a fourni l'occasion d'un bilan des progrès obtenus dans la mise en œuvre des réformes en matière d'EFP au sein de la région. Elle a permis de constater que la capacité d'insertion professionnelle des jeunes restait une priorité de tout premier ordre, les avancées obtenues dans ce domaine étant limitées, et de prendre acte d'un certain nombre de nouveaux défis politiques. Les conclusions de ce forum ont été intégrées au présent rapport.

Parmi les autres sources utilisées dans le cadre de la préparation de ce document, citons le rapport régional sur la gouvernance en matière d'EFP dans la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée (ETF, 2014a), élaboré dans le cadre du programme GEMM<sup>2</sup>; le rapport régional relatif à l'impact des politiques actives du marché du travail (PAMT) sur la capacité d'insertion professionnelle des jeunes dans les PAM (ETF, 2015a); le rapport régional sur la mise en œuvre du «Small Business Act» (OCDE et al., 2014).

#### Contexte politique

Depuis 2011, à la suite des soulèvements populaires que l'on désigne couramment sous le nom de Printemps arabe, les gouvernements des PAM se trouvent confrontés, au sein de leurs opinions publiques respectives, à de nouvelles exigences et à des attentes plus grandes, notamment en termes de transparence, de responsabilisation des pouvoirs publics et de participation aux processus de prise de décisions politiques. De nombreux pays ont placé la réforme de l'EFP parmi les priorités de leur agenda politique, ce qui reflète non seulement son importance pour le développement économique et la compétitivité, mais traduit également une dimension sociale directement liée au problème du chômage des jeunes dans la région, ainsi qu'aux aspirations à une société plus inclusive, dans une partie du monde qui connaît encore des inégalités conséquentes (ETF, 2013).

En 2014, le contexte politique dans lequel s'inscrivait l'EFP était encore marqué par des difficultés majeures et par une grande précarité. Bien que le Maghreb ait bénéficié d'un cadre politique relativement moins fragile que le Machrek, la région tout entière a été et demeure très exposée à l'instabilité. La Tunisie et l'Égypte, les deux figures de proue du Printemps arabe, sont passées par des transitions politiques aussi complexes que contrastées, émaillées de conflits ouverts et de turbulences sociales, et doublées d'une crise économique profonde (affectant tout spécialement des secteurs clés comme le tourisme et l'investissement étranger). Les signes d'une tendance à la reprise ne s'y sont fait ressentir que très récemment. La révolution libyenne a conduit à la chute du régime et débouché sur un processus de transition caractérisé par des conflits internes incessants et une forte insécurité, accompagnées d'une récession économique sévère. Les problèmes de sécurité se sont accrus dans l'ensemble de la région, en conséquence de l'escalade du conflit syrien et de ses débordements sur le territoire des pays limitrophes, avec des afflux massifs de réfugiés dans des États comme la Jordanie et le Liban. Ces deux derniers pays sont eux aussi touchés par une instabilité politique grandissante, qui se manifeste par des changements de gouvernements récurrents et une insécurité permanente. Ensemble, ces facteurs ne concourent pas à créer un environnement propice à la mise en œuvre et à la consolidation de réformes dans tous les secteurs de la société, y compris celui de l'EFP.

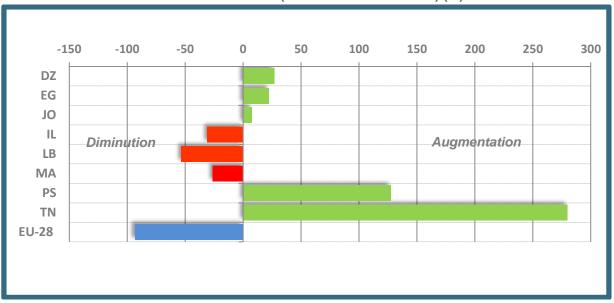
<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Gouvernance et capacité d'insertion professionnelle dans la région Méditerranée, un projet de l'UE mis en œuvre par l'ETF dans neuf pays.



PROCESSUS DE TURIN 2014 – SUD ET EST DE LA MÉDITERRANÉE | 10

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les différentes économies de la région (avec un taux de croissance moyen de 3 % pour la période 2012- 2014, selon la base de données créée par l'ETF pour le processus de Turin) ont été affectées par l'instabilité politique et sociale comme par l'insécurité. La tendance à une croissance modérée (voir **FIGURE 1**) est un phénomène très récent.

FIGURE 1 CROISSANCE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT ANNUEL (PIB) DANS LA RÉGION SEMED – ÉVOLUTION ENTRE 2012 ET 2014 (PROCESSUS DE TURIN) (%)



Note: Pas de données récentes disponibles pour la Libye.

Sources: Bases de données statistiques du processus de Turin 2012 et 2014; moyenne de l'UE-28: calculs de l'ETF à partir des données de la Banque mondiale

En Israël, la croissance économique s'est maintenue à un niveau élevé durant la dernière décennie. Le pays a progressé rapidement en termes de performances économiques comme de développement des ressources humaines, rejoignant ainsi le groupe des modèles économiques les plus avancés. L'environnement financier favorable a contribué à faire d'Israël un bastion de l'innovation. L'alliance de réformes structurelles récentes et d'une masse d'investissements considérable a permis l'essor des technologies de pointe. L'Indice mondial de la compétitivité 2013–2014 classe Israël au 27e rang dans le monde, ce qui met en lumière la différence entre la situation économique de ce pays et celle des autres pays de la région<sup>3</sup>.

Selon la méthode Eurostat, une valeur positive de croissance de l'emploi (c'est-à-dire l'augmentation du pourcentage de la population occupant un emploi, par référence au chiffre de l'année précédente) traduit une avancée en termes de création d'emplois.

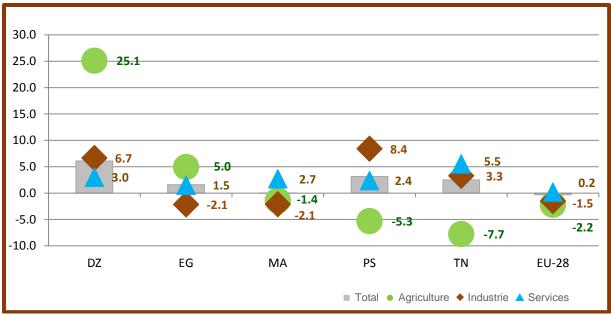
Les dernières données disponibles concernant les emplois créés dans les PAM (voir **FIGURE 2**) indiquent une évolution positive dans le secteur des services de l'ensemble des pays concernés, tout comme pour la moyenne européenne, tandis que les positions de l'agriculture et l'industrie varient d'un pays à l'autre: toutes deux enregistrent une baisse au Maroc, à l'instar de ce que l'on observe dans l'UE, elles progressent en Algérie, et les valeurs relevées dans les autres pays sont contrastées.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La diminution représentée au tableau 2.1 correspond à une légère réduction de la croissance du PIB entre 2012 et 2013.



PROCESSUS DE TURIN 2014 – SUD ET EST DE LA MÉDITERRANÉE | 11

#### FIGURE 2 CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES PAM - ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 2012 ET 2013, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (%)



Notes: Les données du Maroc correspondent à l'année 2012. Pas d'informations disponibles pour Israël, année 2009 uniquement pour le Liban.

Sources: DZ: office national des statistiques; EG, MA, PS, TN: ILOSTAT; EU-28: Eurostat.

En Israël, l'emploi a progressé d'environ 13 %, selon le premier rapport trimestriel de l'OCDE pour 2014. Il s'agit du taux le plus important relevé parmi les États membres de l'OCDE. Ce chiffre apparaît particulièrement satisfaisant si on le compare à la situation de l'année 2010, où les taux d'emploi d'Israël étaient les plus faibles de l'OCDE. Le taux d'emploi est particulièrement élevé pour la tranche d'âge de 55 à 66 ans. S'agissant des femmes, il est supérieur de 6,5 % à la moyenne de l'OCDE.

#### 1. PROGRÈS EN MATIÈRE DE VISION

Trois ans après le Printemps arabe, l'EFP reste considéré dans la région comme un levier important lorsqu'il s'agit de renforcer la compétitivité économique et de parvenir à de meilleurs résultats du point de vue de la capacité d'insertion professionnelle des jeunes et de leur intégration sociale. La recherche de profils de compétence idéaux engagée par les États dans le but d'accélérer leur progression vers la compétitivité et vers une croissance partagée, telle qu'évoquée dans la Déclaration de la mer Morte en 2012, reste visible dans l'ensemble des documents et plans d'action stratégiques des PAM. En Israël , tous les acteurs clés s'accordent pour estimer que le manque de ressources humaines formées aux professions de la haute technologie risque d'avoir un impact négatif sur la compétitivité du pays. La nécessité de répondre à la demande du marché du travail, et de contribuer ainsi à la capacité d'insertion professionnelle des citoyens, est le moteur principal de la majorité des réformes. Cependant, cet effort doit aller de pair avec une augmentation suffisante des possibilités de création d'emplois à destination des diplômés. La difficulté réelle consiste à élaborer une approche globale qui concilie deux défis: fournir à la fois des compétences et des emplois en plus grand nombre.

Les données disponibles les plus récentes (celles couvrant la période de 2010 à 2012) montrent que la proportion d'inscrits dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire relevant de l'EFP varie fortement entre les différents pays de la région, allant de 6,1 % en Palestine à 48,7 % en Égypte (soit un score proche des 46 % de la moyenne de l'UE)<sup>4</sup>. En Israël, cette proportion a augmenté: plus d'un tiers (39,1 % en 2012) du total des inscrits dans le deuxième cycle secondaire suivent désormais des programmes d'EFP. Toutefois, l'EFP se trouve en concurrence avec de nombreuses autres priorités et réformes dont la mise en œuvre est plus urgente. Cette constatation vaut particulièrement dans les pays où dominent les inquiétudes concernant la stabilité politique, la sécurité et la paix. L'instabilité politique et les changements récurrents de gouvernements sont incompatibles avec l'élaboration et l'application de politiques à long terme, ainsi que l'illustrent les rapports du processus de Turin pour la Jordanie et le Liban. Il existe cependant d'autres exemples, tel celui de la Palestine, où le processus de Turin 2014, malgré un contexte difficile, présente les signes manifestes d'une évolution positive en termes de vision d'avenir comme de progression sur le terrain, alliée à une maîtrise durable de ces questions par le secteur de l'EFP lui-même.

L'EFP est mentionné dans certaines des constitutions les plus récentes de la région (Égypte, Maroc, Tunisie) comme un instrument de développement économique et de cohésion sociale. Cependant, comme le montrent les discussions qui ont eu lieu lors du deuxième Forum des leaders politiques à Marseille, en octobre 2013, la législation nécessaire à la mise en œuvre des réformes de l'EFP n'est pas toujours en place dans ces pays. Il est donc nécessaire d'impliquer les organes législatifs dans l'élaboration de lois qui soutiennent les réformes de l'EFP , ainsi que le recommandait le forum de Marseille.

La plupart des pays ont poursuivi leur travail sur les stratégies et plans d'action relatifs à leur vision de l'EFP. Certains États ont tenté de mieux articuler les stratégies en matière d'EFP avec les autres secteurs d'activité. Les discussions qui se sont déroulées dans le cadre du troisième Forum des leaders politiques, à Turin, ont confirmé qu'une progression générale avait été observée dans la région au cours des deux dernières années. La Palestine, par exemple, s'est dotée d'une stratégie nationale pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), intégrée au Plan national palestinien, avec 23 autres stratégies sectorielles. En Jordanie, la stratégie de formation est

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sources: UNESCO pour tous les pays à l'exception de la Palestine (INS) et de l'UE (calculs effectués par l'ETF sur la base des données de l'UNESCO). Les données pour l'UE font référence aux 28 États membres, sauf le Luxembourg, l'Italie et la Grèce (pas de données disponibles en 2012).



associée au domaine de l'emploi (E-EFTP). En Tunisie, le lien est clairement établi entre le plan en matière d'EFP adopté fin 2013 et le Contrat social conclu par l'ensemble des partenaires sociaux au début de l'année 2014. Au Maroc, l'ébauche de stratégie pour 2020 est reliée à la Charte nationale d'éducation et de Formation qui est actuellement en cours d'évaluation. Enfin, en Israël, La Vision stratégique 2020 pour le Développement économique et social et la Réforme nouvel Horizon 2 traitent des questions d'EFP et considèrent la formation de la main d'œuvre comme une priorité de premier ordre pour le pays. Conformément au processus de Turin, le défi consiste à présent à faire en sorte que ces liens avec d'autres plans d'action soient solidement ancrés dans la réalité pendant la mise en œuvre des réformes.

De manière générale, les rapports 2014 du processus de Turin montrent que les efforts de planification se poursuivent, mais que le rythme de l'entrée en application effective des réformes reste assez lent. La vraie difficulté, dans cette région du monde, consiste encore à passer de manière plus efficace et progressive de la vision d'avenir à l'application politique.

Le processus de Turin 2014 met aussi en lumière l'absence de projets globaux visant l'apprentissage tout au long de la vie. En ce qui concerne la FPC, certains pays ont à la fois des stratégies claires et des perspectives générales, en particulier ceux qui appliquent un prélèvement au titre de la formation ou une taxe imputée à l'employeur (par exemple l'Algérie, le Maroc, la Tunisie), même s'ils doivent aussi faire face à des problèmes supplémentaires. En Israël, des dispositifs de formation continue sont en place, notamment sous la responsabilité du ministère de l'économie. Dans les pays du Machrek, la FPC reste le parent pauvre du secteur de l'EFP, et dans bien des cas, il n'existe pas de dispositif systématique.

L'un des principaux messages du processus de Turin 2012 (formulé lors de la Conférence de la mer Morte) exprimait la volonté des États de se doter de mécanismes de coordination et de participation, de manière à obtenir une vision et une compréhension communes des réformes. Ceci reflète l'une des attentes les plus importantes apparues à la suite du Printemps arabe, notamment en ce qui concerne les questions de gouvernance. La participation et la coordination sont des points sur lesquels des progrès significatifs restent à accomplir dans l'ensemble des pays de la région. Concernant les PAM, le troisième Forum des leaders politiques de Turin a par exemple souligné le fait que les partenaires sociaux et les jeunes se sentaient peu concernés par le processus de décision politique relatif à l'EFP, et qu'ils ne s'y impliquaient que faiblement. Ceci s'explique en partie par des possibilités de participation active limitées sur ces questions. La même assemblée a fait observer qu'il était essentiel de développer des partenariats multidimensionnels pour pouvoir garantir une approche coordonnée et souple de la politique en matière de capital humain<sup>5</sup>. Le processus de Turin 2014 présente quelques exemples positifs de renforcement de la participation. En Tunisie, par exemple, des mécanismes à cet effet sont à l'œuvre, depuis le stade la conception de la nouvelle stratégie, comme lors de son approbation (en décembre 2013) et jusque durant la phase de mise en œuvre, par le biais d'un comité directeur doté de pouvoirs de décision, et où sont représentés tous les acteurs clés. Il est également tenu compte de la participation de nouvelles parties intéressées (travailleurs du secteur informel, femmes, petites et moyennes entreprises, jeunes). Pour la Palestine, le processus de Turin relève un bon taux de participation à la réforme de la part des représentants du secteur EFP, et constate que ceux-ci adhèrent au processus.

En ce qui concerne les autres phases du cycle d'élaboration des politiques en matière d'EFP, le processus de Turin 2014 indique que les outils et mécanismes permettant de contrôler et d'évaluer la progression des réformes de l'EFP sont encore insuffisamment développés dans la région. Le Maroc et la Tunisie sont des exemples de pays qui ont réalisé des évaluations à grande échelle des stratégies d'EFP antérieures. Certains autres États comme l'Égypte et la Jordanie se sont lancés dans

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Résumé dressé par l'ETF des résultats du Forum des leaders politiques des PAM, Turin, novembre 2014.



la préparation de nouvelles stratégies sans avoir évalué de manière probante la valeur des stratégies existantes. Bien qu'il n'existe pas, dans une majorité des cas, de dispositifs systématiques permettant de suivre la progression des réformes, ce suivi intervient de fait, sous différentes formes (par exemple en Palestine, où une initiative soutenue par des donateurs est en cours, dans le but de mettre en place un système structuré). Des instruments d'évaluation efficaces de la performance des systèmes d'EFP font encore défaut dans la plupart des pays, tandis que d'autres (Algérie, Tunisie) se sont fixés pour objectif prioritaire d'apporter des améliorations dans ce domaine. L'importance des approches fondées sur des données factuelles pour l'élaboration des politiques est aujourd'hui largement reconnue dans la région, même si ces approches ne sont ni généralisées, ni systématisées. Citons à titre d'exemple positif la participation de la Jordanie à l'initiative PRIME lancée par l'ETF6, en vue de mettre au point des options politiques pour le développement de l'emploi féminin dans ce pays (2014-15). L'absence de données qualitatives et de systèmes d'information handicape l'application des approches scientifiques, même si la situation à cet égard varie d'un État à l'autre. Le processus de Turin 2014 fournit quelques exemples d'avancées sur ce terrain, tel le système bien développé de recherche et d'analyse qui fonctionne en Israël, ou le travail de mise en place d'indicateurs pour le contrôle du système d'EFP actuellement en cours en Palestine.

Quant au rôle de la communauté des donateurs internationaux (qui ont promu très activement différents modes de préparation des réformes de l'EFP dans les PAM), le processus de Turin 2012 a mis en évidence la nécessité d'une meilleure coordination et d'une plus grande cohérence entre les différentes approches et activités. Certains progrès sont flagrants. En Palestine, par exemple, les donateurs pilotent des interventions et des projets communs relevant à la fois de la stratégie mise en place et de la nouvelle agence d'EFTP. En Égypte, le gouvernement a récemment endossé un rôle de coordinateur plus actif, en particulier par le biais du ministère des affaires étrangères, du ministère de la coopération internationale et d'une unité spécifique au sein de la Direction de l'EFP dépendant du ministère de l'éducation. Les donateurs échangent également des informations de façon régulière, et s'efforcent d'obtenir un effet de synergie à travers la création de nouvelles activités, communes ou complémentaires, par le Groupe des Donateurs Partenaires et ses comités d'experts. Des progrès restent à faire en ce qui concerne l'appropriation locale des réformes soutenues par les donateurs, notamment dans les pays où la communauté des donateurs est très active et numériquement importante.

#### Questions clés

- Le principal défi à relever dans la région reste l'application d'une vision globale de l'EFP, qui concilie les agendas des différents secteurs d'activité. L'EFP doit à la fois répondre aux besoins quantitatifs et qualitatifs en termes de compétences, et s'accompagner d'un mouvement de création d'emplois. Cette vision globale doit également couvrir la réflexion sur la manière dont l'EFP peut contribuer à la modernisation des pays et sur les transformations qu'il peut générer au sein des sociétés.
- Le second défi important reste lié à la mise en œuvre des décisions: le rythme des réformes demeure lent dans la plupart des États. L'instabilité politique et socio-économique de la région a aussi freiné l'avancée des réformes au cours des deux dernières années.
- Si l'EFP est désormais souvent mentionné dans les constitutions nationales, il n'en demeure pas moins que les organes législatifs nationaux doivent encore élaborer les textes de loi indispensables à la réforme de l'EFP.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Projet de l'ETF concernant l'application d'une étude d'impact ex-ante, en vue de l'amélioration des politiques d'EFP.



- On observe des progrès dans l'élaboration et le mode d'approbation des stratégies et plans d'actions, ainsi que dans les tentatives d'articulation des stratégies d'EFP avec celles initiées dans d'autres secteurs comme l'éducation, l'emploi et la croissance économique. Les prochaines étapes devront consister à garantir l'efficacité de cette articulation durant la mise en œuvre des mesures.
- Dans de nombreux pays, les projets en matière de FPC font défaut. La fragmentation des stratégies émanant des différents sous-secteurs fait obstacle à l'émergence d'une vision d'ensemble concernant l'apprentissage tout au long de la vie dans les pays de la région.
- On note, dans certains pays, des avancées concernant le renforcement de la participation à l'élaboration d'un projet commun. Le plus difficile reste de faire en sorte que cette participation soit assortie de pouvoirs de décision et réellement efficace, y compris durant la mise en œuvre.
- La surveillance et l'évaluation des politiques et des stratégies, les mécanismes permettant de mesurer les performances des différents systèmes, ainsi que les options et choix politiques fondés sur des éléments probants, sont autant de domaines qui appellent encore des améliorations.
- Le processus de Turin 2014 a constaté une tendance à une meilleure coordination des actions soutenues pas les donateurs (tant de la part des donateurs eux-mêmes qu'au niveau national). L'objectif d'une meilleure appropriation locale des réformes reste d'actualité.



# 2. PROGRÈS EN MATIÈRE DE RÉPONSE AUX DEMANDES DE L'ÉCONOMIE ET DU MARCHÉ DU TRAVAIL

#### 2.1 Le contexte

Dans un certain nombre de pays (Égypte, Jordanie, Liban, Libye, Tunisie), le Printemps arabe a déclenché une crise économique conséquente, dont quelques États commencent tout juste à émerger. L'instabilité politique et l'insécurité, allant parfois jusqu'au conflit ouvert, ont gravement affecté des secteurs-clés comme le tourisme et l'investissement étranger. Cependant, même dans les périodes de croissance économique, le problème essentiel reste l'incapacité de l'économie des PAM à créer des emplois en nombre suffisant pour répondre à la pression démographique que des populations très jeunes exercent sur les marchés du travail et les systèmes éducatifs. La croissance démographique des PAM fait partie des plus fortes au monde. Cette "explosion de la jeunesse" se manifeste par l'existence une tranche d'âge de 15 à 30 ans regroupant quasiment 30 % de la population, et d'une autre de même importance rassemblant les 0 à 14 ans (ETF, 2015a). Le cas d'Israël, pays où la population croît plus modérément (1,9 % en 2012, selon le rapport d'autoévaluation d'Israël pour le processus de Turin) et qui connaît une tendance au vieillissement, est en général plus proche du modèle des pays occidentaux, à l'exception des groupes de population arabe et ultra-orthodoxe, dont les taux de fécondité sont beaucoup plus élevés que la moyenne nationale. L'hétérogénéité et la complexité extrêmes de la structure de population en Israël et ses liens avec le chômage et la pauvreté sont clairement décrits dans le rapport d'auto-évaluation de 2014.

Les flux migratoires internationaux ont en outre un impact sur les marchés du travail de la région. Certains PAM connaissent à la fois des modèles d'émigration significatifs, à destination de l'Europe, de l'Amérique du Nord et des pays du Golfe, et l'arrivée de contingents d'immigrés représentant une "main-d'œuvre bon marché". Une autre caractéristique de la région est l'afflux massif de réfugiés (provoqué en dernier lieu par le conflit syrien), qui affecte tout spécialement des pays comme la Jordanie et le Liban. La situation d'Israël est atypique en raison d'une succession de vagues migratoires et de la coexistence de différents groupes au sein de la population (75 % de juifs, 20,7 % d'arabes et 4,3 % de ressortissants d'autres origines, selon le rapport d'auto-évaluation 2014). La pauvreté et les inégalités, toujours très présentes dans la région, sont aggravées dans certains cas par une détérioration de la situation économique.

Ainsi que le fait observer l'étude de l'ETF sur la capacité d'insertion professionnelle dans la région, ce taux de croissance économique faible, confirmé par le faible niveau de l'activité économique et de l'investissement, induit en retour un taux général de création d'emplois insuffisant. Tel est le cas dans la plupart des pays de la région. Dans le même temps, les marchés du travail des PAM restent influencés par l'héritage d'un secteur public omniprésent. Le secteur privé est largement dominé par les PME et les micro-entreprises, avec une prévalence de l'emploi informel.

Les faibles taux d'emploi des PAM figurant dans le **TABLEAU 2.1** (de 32,4 % pour la Jordanie à 44,1 % pour le Maroc) sont fortement affectés par des taux d'emploi féminin très bas (de 10,3 % pour la Jordanie à 25,3 % pour la Libye), et inférieurs aux moyennes correspondantes de l'UE.

Selon les données du processus de Turin 2014, les taux généraux d'emploi de l'Algérie, de la Tunisie et d'Israël sont plus importants que les résultats recueillis en 2012, tandis que les chiffres ont baissé dans tous les autres pays (voir **FIGURE 2.1**) Les taux relevés dans l'UE se sont avérés plus ou moins stables. Ainsi que nous l'avons mentionné au précédent chapitre, l'augmentation de l'emploi en Israël



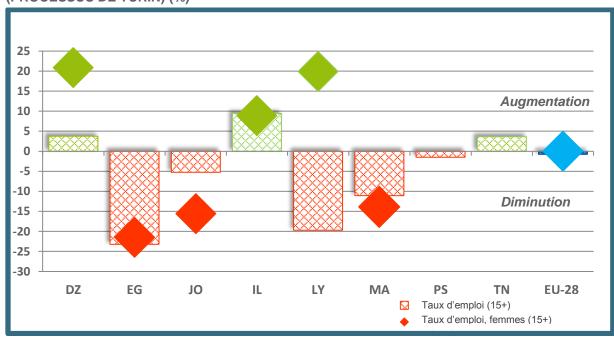
est remarquablement forte (13 %, selon les chiffres de l'OCDE pour 2014), et très supérieure à la moyenne européenne.

TABLEAU 2.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI, 2013 (OU DONNÉES LES PLUS **RÉCENTES) (%)** 

		DZ	EG	JO	IL	LB	LY	MA	PS	TN	EU-28 average
Taux d'activité selon le sexe (15+)	Total	43,2	51,3	37,1	63,6	49,2	47,8	48,4	43,6	47,4	57,6
	Femmes	16,6	23,9	13,2	58,1	25,6	33,8	M	17,3	25,6	51,2
Taux d'emploi selon le sexe (15+)	Total	39,0	36,7	32,4	59,2	43,6	38,7	44,1	33,4	33,9	51,4
	Femmes	13,9	15	10,3	54,1	19,7	25,3	22,3	11,2	M	45,6
Taux de dépenda (15+)*	ince	M	М	1,0	M	0,6	1,2	M	1,1	1,7	1,3
Taux de chômage selon le sexe (15+)	Total	9,8	12,7	12,6	6,9	11,4	19,0	9,2	23,4	15,9	10,8
	Femmes	16,3	24,1	22,0	7,0	23,0	25,5	9,6	35,0	23,0	10,8
Taux de chômage des jeunes selon le sexe (15-24)	Total	24,8	29,7	31,2	10,8	16,8	48,7	19,3	41	42,3	23,4
	Femmes	39,7	53,2	55,1	11,8	22,3	67,9	18,1	64,7	45,4	22,6

Notes: M: donnée manquante Données de l'année: EG (taux de dépendance: 2012; autres indicateurs: 2011); IL (tous indicateurs sauf taux de dépendance: 2012); LB (2009); LY (2012); MA (taux de dépendance: 2011; taux d'activité selon le sexe: 2012); PS (taux de dépendance: 2012); TN (indicateurs de chômage: 2011). (\*) Le taux de dépendance correspond au rapport entre le nombre d'inactifs et le nombre de personnes occupant un emploi. Une valeur supérieure à 1 signifie que le nombre d'inactifs est supérieur à celui de la population au travail. Sources: Instituts nationaux de statistiques (LY, ILO; PS, ETF calculs effectués à partir des données fournies par les instituts nationaux de statistiques); Eurostat.

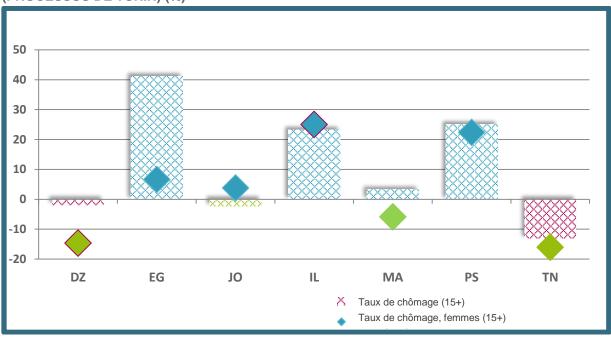
FIGURE 2.1 TAUX D'EMPLOI (15+) PAR SEXE - ÉVOLUTION ENTRE 2012 ET 2014 (PROCESSUS DE TURIN) (%)



Sources: Bases de données statistiques processus de Turin 2012 et 2014. Moyenne de l'UE-28: calculs de l'ETF à partir de données Eurostat

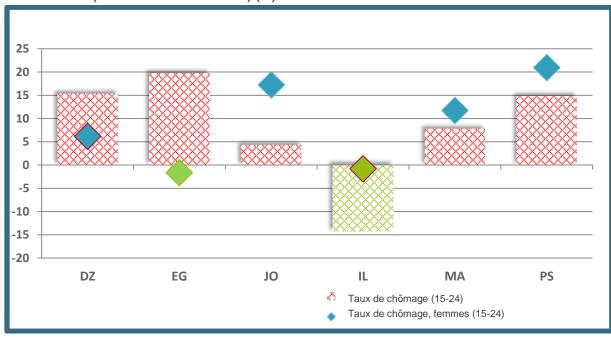
Le taux de chômage est élevé dans certains pays (Libye, Palestine) et relativement faible dans d'autres (Algérie, Israël, Maroc) (voir Tableau 1). Le taux de chômage des femmes est très supérieur au tau général, à l'exception d'Israël et du Maroc, où il ne le dépasse que légèrement (tendance qui suit celle observée dans l'UE). Ailleurs, le taux de chômage féminin est compris entre 16,3 % pour l'Algérie, et 35,0 % pour la Palestine.

FIGURE 2.2 TAUX DE CHÔMAGE (15+) SELON LE SEXE – ÉVOLUTION ENTRE 2012 ET 2014 (PROCESSUS DE TURIN) (%)



Sources: Bases de données statistiques processus de Turin 2012 et 2014.

FIGURE 2.3 TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (15-24) SELON LE SEXE – ÉVOLUTION ENTRE 2012 ET 2014 (PROCESSUS DE TURIN) (%)



Sources: Bases de données statistiques du processus de Turin 2012 et 2014.

Le chômage touche particulièrement les jeunes, dans une proportion allant de10,8 % de la population en Israël à 42,3 % en Tunisie et 48,7 % en Libye. La moyenne de l'UE-28 est de 23,4 %. Dans la plupart des États (sauf au Maroc et en Israël), une part importante des jeunes femmes en sont victimes, avec des taux de chômage féminin compris entre 39,7 % et 67,9 %. En Israël, ce taux est de 11,8 %, au Maroc de 18,1 % et au Liban de 22,3 % (selon les données du processus de Turin 2014), la moyenne de l'UE-28 étant de 22,6 %.

En Israël, la situation de l'emploi est soumise à l'incidence d'une structure de la population complexe. Le taux de chômage général a reculé ces dernières années (passant de 10,7 % en 2003 à 6,9 % en 2012, selon le rapport d'auto-évaluation de 2014), tendance qui est également observée pour le groupe masculin, qu'il s'agisse de ressortissants arabes ou juifs. Le tableau est tout à fait différent s'agissant des femmes (et des hommes d'obédience ultra-orthodoxe): Les femmes arabes (et les hommes ultra-orthodoxes) sont l'un des groupes dont la présence sur le marché du travail est la plus faible. Le rapport d'auto-évaluation 2014 d'Israël établit un lien direct entre chômage et pauvreté dans le pays, résultant de la structure très segmentée du marché du travail.

Comme le révèle le rapport régional de l'ETF sur la capacité d'insertion professionnelle, une autre aberration frappante du marché du travail dans les PAM réside dans la corrélation inversée entre éducation et emploi. Plus le niveau d'études est élevé, plus les taux de chômage sont importants, tendance qui culmine dans le cas des femmes diplômées d'établissements universitaires (ETF, 2012). Les données disponibles ne montrent pas de lien évident entre le taux de participation à l'EFP et les taux de chômage.

#### 2.2 Évaluation préliminaire des progrès réalisés depuis 2012

Le processus de Turin 2012 a permis de déterminer la nature des revendications auxquelles les gouvernements des PAM sont confrontés depuis le Printemps arabe, et de conclure que l'emploi des jeunes et des femmes était le problème le plus urgent (ETF, 2013). En 2012, la Déclaration de la mer Morte a souligné la nécessité de prendre des mesures à long terme en parallèle avec les initiatives de création d'emplois dans les secteurs économiques clés. D'autres domaines d'action ont également été définis: l'accès aux possibilités de développement de compétences, qu'il s'agisse de systèmes de formation formels ou informels; la mise en place de dispositifs d'apprentissage ou de modes d'acquisition de savoir-faire professionnels dans le cadre du travail; l'amélioration de la transition entre l'école et le monde du travail, en particulier pour les jeunes femmes; enfin, un soutien prolongé à l'apprentissage entrepreneurial. Ce chapitre mettra l'accent sur les progrès réalisés dans ces domaines.

En ce qui concerne les actions à long terme lancées parallèlement aux initiatives de création d'emplois, le rapport régional de l'ETF sur la capacité d'insertion professionnelle des jeunes (ETF, 2015a) décrit les différents stades d'avancement des stratégies en matière d'emploi répertoriées dans la région. L'Algérie, la Jordanie, la Palestine et la Tunisie ont développé leurs stratégies respectives, tandis que celle de l'Égypte n'a pas encore été approuvée. Au Maroc, un statut spécial a été attribué à cette question dans l'agenda politique, avec la proposition d'instauration d'un pacte national pour l'emploi des jeunes. D'autres pays, tels le Liban et la Libye, n'ont pas de stratégie dans ce domaine. Comme le souligne le rapport, les projets concernant l'emploi dans les PAM sont très majoritairement concentrés sur les politiques actives du marché du travail, et délaissent dans une large mesure la création d'emplois, l'éducation et la formation, ainsi que la protection sociale.



Dans le cas d'Israël, le rapport d'auto-évaluation du processus de Turin 2014 met en évidence un besoin de spécialisation et de modernisation technologique qui apparaît comme une constante du marché du travail de ce pays (données de l'Association des industriels d'Israël). Les principales caractéristiques sont ici l'existence d'une industrie innovante et d'un modèle économique qui nécessite une mise à jour continue. Parallèlement, on déplore une pénurie tout aussi constante de professionnels qualifiés.

En ce qui concerne les PAMT<sup>7</sup>, la quasi-totalité des PAM ont assisté, dans le sillage du Printemps arabe, à une prolifération de politiques ciblant la jeunesse, avec toutefois des différences d'un pays à l'autre: l'Algérie, par exemple, met en œuvre des mesures de ce type depuis 1989, tandis qu'elles n'ont été introduites en Jordanie que très récemment. Les contraintes principales résident dans la faible efficacité des systèmes d'information sur le marché du travail (manque de données, en particulier concernant le secteur informel, et utilisation insuffisante des études consacrées à la maind'œuvre), les capacités très limitées des services publics de l'emploi, la dispersion de l'action, les défaillances en termes de coordination, le caractère trop peu ciblé des programmes, l'absence de systèmes de surveillance et d'évaluation, ainsi que le manque de coopération de la part des employeurs (ETF, 2015a). Les progrès obtenus dans la mise en œuvre des PAMT dans les PAM ont aussi été examinés lors du deuxième Forum des leaders politiques, à Marseille, en 2013, manifestation au cours de laquelle les pays participants ont confirmé leur intention de se doter de cadres politiques innovants, misant à la fois sur l'incontournable contribution de l'emploi à la croissance économique et sur la nécessité de mesures incitatives en faveur de la création de nouveaux emplois. Entre autres conclusions, le Forum de 2014 a constaté que les mesures à court terme devaient être échelonnées pour générer des effets systémiques à moyen et long terme, et pour être perçues comme servant manifestement l'intérêt public. La mise en œuvre intégrale des politiques et des stratégies, ainsi que l'élaboration de systèmes de surveillance et d'évaluation, font partie des priorités dont sont convenus les pays participants.

Le processus de Turin 2014 confirme que tous les PAM sont conscients de l'absolue nécessité d'évoluer d'un dispositif d'EFP fondé sur l'offre vers un système axé sur la demande et étroitement lié aux besoins réels de l'économie et du marché du travail. L'EFP est de plus en plus considéré comme un outil permettant de renforcer la compétitivité des entreprises, d'attirer les investissements étrangers et de promouvoir l'insertion sociale. Néanmoins, depuis 2012, les progrès enregistrés dans certains pays, comme le Liban, s'avèrent très limités; dans d'autres, comme la Libye, le processus de Turin a identifié le décalage entre les prestations d'EFP et les besoins du monde du travail comme l'un des problèmes les plus urgents auxquels devait s'atteler la réforme. Dans de nombreux pays, un large éventail de projets et d'activités pilotes sont en cours de mise en œuvre, souvent à l'initiative de donateurs, pour impliquer le secteur commercial non seulement dans la conception de l'EFP, mais aussi dans son application pratique et jusque dans la fourniture des prestations (partenariats). Citons à titre d'exemples les conseils locaux de l'emploi et de la formation, en Palestine, et les partenariats pour l'emploi et la formation en Égypte. Le processus de Turin 2014 observe qu'Israël dispose d'un ensemble varié de programmes visant à renforcer la formation technologique des professionnels, et que des liens plus étroits sont actuellement tissés entre l'Association des Industriels d'Israël et le gouvernement. Le domaine dans lequel des efforts supplémentaires sont encore nécessaires dans tous les pays est celui de l'évaluation et de la capitalisation de ces expériences pilotes et de l'intégration des initiatives les plus concluantes dans les systèmes nationaux.

Pour répondre à l'absence d'informations et d'analyses structurées sur les compétences demandées sur le marché du travail - problème qui est perçu comme central lorsqu'il s'agit d'adapter les programmes de formation aux possibilités d'emploi réelles (par exemple en Jordanie), certains pays,

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le présent rapport ne développe pas davantage la question des PAMT, un complément d'information étant disponible dans le rapport régional de l'ETF sur la capacité d'insertion professionnelle des jeunes (ETF, 2015a).



\_

comme le Maroc, relancent le concept des observatoires nationaux de l'emploi (mai 2014). Des discussions similaires ont également lieu en Égypte (sous l'impulsion des donateurs). En Palestine, le Système d'information sur le marché du travail, officiellement inauguré en 2012 et entre-temps étendu, a été désigné par le processus de Turin comme la réforme la plus ambitieuse du cadre stratégique en faveur de l'emploi. Le rapport 2014 du processus de Turin pour la Libye préconise de combler les lacunes actuelles en termes d'informations fiables sur le marché du travail, pour pouvoir rapprocher les prestations d'EFP des besoins recensés dans le monde du travail. Le troisième Forum des leaders politiques de Turin a en outre souligné dans ses conclusions la nécessité de politiques de création de compétences tournées vers le futur, et d'une anticipation des besoins de la société et de l'économie à moyen terme. Lors de la même manifestation, la possibilité de créer des observatoires du marché du travail pour améliorer la base factuelle et l'information permettant d'aligner l'offre et la demande de compétences, a été reconnue comme l'une des mesures politiques qui connaissent une faveur croissante dans les PAM.

Les progrès dans les domaines de la formation en milieu de travail et de l'apprentissage varient également d'un pays à l'autre. En Jordanie, les parties concernées identifient comme l'un des problèmes principaux le fait qu'une part très limitée de l'enseignement secondaire professionnel soit réservée à la formation pratique, et qu'il n'existe pas de possibilités de formation en milieu de travail. En Égypte, un groupe d'établissements secondaires techniques a pris pour modèle le système dual allemand, et le nombre d'écoles ne cesse de croître. Mais de nombreux autres établissements d'EFP égyptiens ne proposent ni formation pratique ni contacts avec le monde du travail, et plusieurs modèles coexistent au sein du système, du fait de la mise en œuvre de différentes expériences pilotes. En Tunisie, le système d'alternance a poursuivi son expansion, avec succès. Il fonctionne désormais dans une majorité de centres d'EFP du pays, bien qu'il doive faire face à un certain nombre de problèmes, notamment la nécessité d'une plus forte implication du secteur privé et du développement du rôle imparti au tuteur. Des Centres régionaux de technologie ont été créés en Israël, prodiguant des enseignements pratiques aux étudiants qui peuvent compléter leur formation théorique dispensée dans les écoles. D'autres mesures politiques sont à l'étude, telles que l'affectation de fonds aux entreprises pour financer le tutorat industriel, et des dispositifs d'incitation à destination des employeurs. Le processus de Turin 2014 en Israël révèle également la valeur ajoutée spécifique du système d'apprentissage régi par le ministère de l'économie, qui combine études et travail au sein d'un dispositif de double certification (reconnaissance de la compétence technique et diplôme professionnel). Ce système permet aux étudiants d'intégrer la vie professionnelle dès leur service militaire, qui fait suite à la formation, et ménage des passerelles vers l'enseignement supérieur.

Des mesures plus directes ont en outre été prises dans les pays de la région pour soutenir la transition entre l'école et le monde du travail. En Égypte, une Unité de transition école-emploi a été créée au sein du ministère de l'éducation en 2014, avec le soutien des pays donateurs. Cette instance, qui relève du Secteur de la formation technique, comprend une division consacrée à l'orientation professionnelle - la première en son genre dans l'histoire égyptienne de l'EFP et de l'instruction publique. Le développement des systèmes d'orientation professionnelle, ou l'amélioration des systèmes existants, ont été désignés comme prioritaires dans de nombreux rapports nationaux du processus de Turin (par exemple ceux de l'Égypte, du Liban et de la Palestine). En Algérie, la création de services d'orientation professionnelle fait partie des réalisations mentionnées dans les Programmes d'action gouvernementaux les plus récents, et le sujet a été repris dans le nouveau programme 2014-2018. En Tunisie, 67 unités d'orientation et de conseil ont été mises en place entre 2012 et 2013, et le lancement d'un certain nombre de nouveaux programmes nationaux a été envisagé pour 2014.



Le troisième Forum des leaders politiques de 2014 a estimé que l'orientation professionnelle et la promotion de l'entrepreneuriat étaient des mesures politiques d'avenir, susceptibles de transformer l'articulation entre éducation et emploi, notamment pour les jeunes.

L'évolution positive en matière d'apprentissage entrepreneurial est évoquée tant dans le processus de Turin 2014 que dans l'évaluation du «Small Business Act» (SBA) (OCDE et al., 2014). Ce dernier document indique que les progrès réalisés en termes de développement de mesures politiques ont été limités depuis 2008 (dernière année de mise en œuvre du SBA au Proche Orient et en Afrique du Nord), notamment lorsqu'il s'agit, pour les systèmes éducatifs, de traiter l'esprit d'entreprise comme une compétence clef. Voir à ce sujet la **FIGURE 2.4**.

**2008 2013** 5.0 4.0 3.0 2.0 1.0 0.0 IL PS DΖ EG JO LB MA TN

FIGURE 2.4 DIMENSION 1: ÉDUCATION ET FORMATION À L'ENTREPRENEURIAT – SCORES PONDÉRÉS, 2008 ET 2013

Note: Les valeurs figurant dans ce graphique représentent les niveaux de réforme des politiques de formation, classés de 1 (niveau le plus faible) à 5 (niveau le plus élevé).

Source: OCDE et al., 2014

Tout comme le manque de stratégies globales applicables au développement des ressources humaines, l'absence de projets nationaux en matière d'apprentissage entrepreneurial se fait ressentir dans la plupart des pays de la région (par exemple l'Égypte, la Jordanie, le Liban). Dans ce domaine, la Tunisie reste en tête de peloton. Un travail intéressant a été réalisé en Jordanie et Palestine en termes d'introduction de composants clés de l'entrepreneuriat dans le programme d'enseignement des établissements secondaires de premier et second degré, et des efforts ont aussi été engagés au Liban en matière d'apprentissage du pilotage stratégique. La plupart des pays ont amélioré leurs échanges de bonnes pratiques. En Israël, le réseau d'écoles professionnelles ORT se distingue par une démarche structurée vis-à-vis des enseignants, qui se propose de les faire adhérer au programme didactique tourné vers l'entreprise, à des méthodes pédagogiques innovantes et à de nouvelles techniques d'évaluation. En Jordanie, la Fondation de la Reine Rania fournit un excellent cadre aux écoles, aux centres de formation et aux universités. En ce qui concerne la formation à l'entrepreneuriat à destination des femmes, l'Algérie, l'Égypte, le Maroc et la Palestine offrent des exemples de réalisations existantes, ainsi qu'un potentiel de développement pensé de manière plus stratégique.

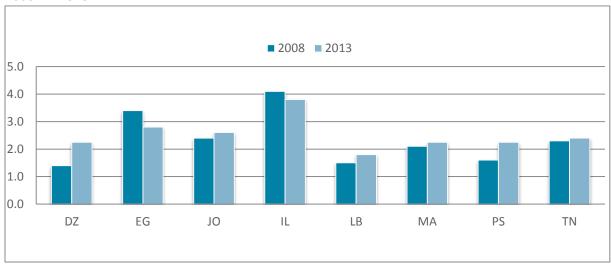
Quant à la promotion des compétences d'entreprise - en particulier pour les PME et les microentreprises, qui constituent la majorité des structures opérant dans la région - l'évaluation du SBA constate des progrès dans la plupart des États, Israël en tête (voir **FIGURE 2.5**).

Toutefois, l'évaluation du SBA souligne le fait que de nombreux pays de la région ne possèdent pas de mécanismes systématiques permettant d'analyser les besoins en termes de formation, même si la plupart ont mis en place à cet effet des projets pilotes ou des dispositifs ad oc (par exemple le Maroc et la Palestine). Si les formations à destination des PME se sont améliorées (par exemple pour les start-up de Jordanie, d'Israël et de Tunisie), le problème du manque de données, d'informations et



d'éléments factuels demeure général dans l'ensemble de la région. Dans les pays où la formation continue est liée à une redevance (Algérie, Maroc, Tunisie), il existe un financement spécifique et des dispositifs institutionnels pour la fourniture de prestations de formation aux entreprises. Cependant, les PME en bénéficient plus difficilement, en raison de procédures bureaucratiques souvent lourdes.

FIGURE 2.5 SOUS-DIMENSION 8.1: COMPÉTENCES D'ENTREPRISE - SCORES PONDÉRÉS. 2008 ET 2013



Note: Les valeurs figurant dans ce tableau représentent les niveaux de réforme des politiques de formation, classés de 1 (niveau le plus faible) à 5 (niveau le plus élevé).

Source: OCDE et al., 2014

Un autre facteur à prendre en compte est l'existence, dans les PAM, d'un vaste secteur informel, où les compétences s'acquièrent par des apprentissages non officiels ou par une formation sur le tas dans de petits ateliers. Le volume d'éléments d'information fiables dont on dispose concernant ce secteur reste très faible. Le rapport du processus de Turin 2014 pour la Tunisie mentionne expressément l'acquisition de compétences au sein du secteur informel comme un domaine à étudier plus attentivement dans le cadre de la nouvelle stratégie d'EFP.

#### Questions clés

- Des progrès ont été réalisés en matière de développement de stratégies en faveur de l'emploi dans la région, avec des variations importantes d'un pays à l'autre. L'attention s'est portée en priorité sur les mesures d'urgence, au détriment des politiques de création d'emplois durables. Il convient désormais de mettre pleinement en œuvre ces stratégies, en créant des mécanismes de suivi et d'évaluation, et en multipliant les mesures, pour obtenir un impact systémique à moyen et long terme.
- Ces dernières années, les pays de la région se sont quasiment tous engagés dans une vaste série de PAMT ciblant les jeunes, mais l'efficacité de ces politiques est encore entravée par des paramètres tels que la faiblesse des systèmes d'information sur le marché du travail, les capacités limitées des services publics de l'emploi, ainsi que des problèmes de dispersion et de manque de coordination.
- Dans la plupart des pays concernés, des progrès ont été constatés dans la mise en place d'initiatives pilotes, désormais nombreuses, qui visent à mieux adapter aux besoins du marché du travail les prestations d'EFP. La difficulté principale reste celle de l'évaluation et de l'intégration systématique de ces projets et ces expériences pilotes à des mesures nationales.



- Les observatoires du marché de l'emploi, qui devraient améliorer la connaissance des éléments factuels permettant d'aligner les prestations de formation sur les besoins en termes de compétences, ont été reconnus comme un instrument d'avenir potentiel dans la région.
- L'EFP doit être mieux adapté au marché du travail, mais cette démarche doit être associée à la création d'emplois qui pourront être occupés par les diplômés de l'EFP.
- Les formations par l'apprentissage et en milieu de travail, l'orientation professionnelle et d'autres mesures visant spécifiquement la transition entre l'école et le monde du travail restent des priorités de l'agenda des réformes futures.
- Des progrès limités ont été relevés dans le domaine de l'apprentissage entrepreneurial, malgré la multiplication des initiatives et projets pilotes. Les efforts devront se poursuivre en ce qui concerne le développement des stratégies nationales, la mise en place de systèmes nationaux d'analyse des besoins en matière de formation, la systématisation des expériences pilotes et la recherche d'une réponse plus cohérente aux besoins de formation des PME et micro-entreprises de la région.



# 3. PROGRÈS EN MATIÈRE DE RÉPONSE AUX DEMANDES DÉMOGRAPHIQUES, SOCIALES ET D'INCLUSION

#### 3.1 Le contexte

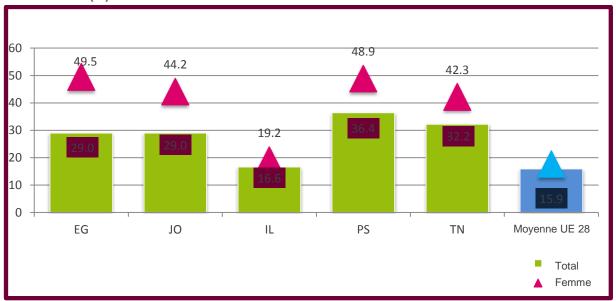
Comme évoqué au chapitre 2, les taux de croissance démographique dans les PAM comptent parmi les plus élevés au monde, tandis que la population jeune augmente fortement, la catégorie des 15-30 ans et celle des 0-14 ans représentant chacune 30 % de la population totale (ETF, 2015a). Les jeunes constituent donc l'un des principaux groupes en matière de demandes sociales dans la région, surtout les jeunes sans emploi et les femmes. La situation spécifique d'Israël, qui diverge de celle des PAM, est abordée au chapitre 2 du présent rapport.

La hausse du nombre de NEET constitue un phénomène à la fois nouveau et alarmant qui fait l'objet d'une attention croissante. Malgré la faible quantité de données disponibles sur les NEET (not in employment, education or training – ni employé, ni étudiant, ni stagiaire) dans la région, une récente étude de l'ETF (2014b) a révélé que les NEET pourraient représenter environ 32 % des 15-29 ans en Tunisie, 36 % en Palestine, 29 % en Jordanie et 29 % en Égypte, soit des résultats tous supérieurs à la moyenne de l'Union européenne (15,9 %). Le résultat en Israël (16,6 %) n'est quant à lui que légèrement supérieur à celui de l'UE (voir FIGURE 3.1). Ce taux est beaucoup plus élevé chez les jeunes femmes (à part, de nouveau, en Israël), tandis que dans l'UE, la différence entre le taux total et le taux chez les femmes n'est pas aussi spectaculaire. L'étude a également montré qu'en Égypte et en Palestine, les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont plus susceptibles de devenir NEET que ceux qui présentent un niveau d'instruction inférieur, tandis qu'ils le sont moins en Jordanie et en Israël. Les jeunes qui ont décroché du système éducatif présentent de hauts risques de devenir NEET et d'occuper plus tard des postes de faible qualité. Le nombre de NEET est l'un des problèmes les plus graves des PAM, en ce sens qu'il nuit d'une part à l'inclusion sociale et génère d'autre part des occasions manquées de croissance économique. Par ailleurs, le chômage ou l'inactivité de longue durée chez un jeune peut compromettre durablement son employabilité, son potentiel en termes de futurs revenus et son accès à des emplois de qualité (ETF, 2015a).

Dans ce contexte socioéconomique, les systèmes d'enseignement et de formation professionnels sont soumis à une forte pression, car ils sont vus comme des outils potentiels pour faciliter l'employabilité des jeunes. On attend par ailleurs de la part de l'EFP qu'il fasse preuve d'innovation en aidant les élèves à acquérir toute une panoplie d'aptitudes et compétences aussi bien transversales que techniques et qu'il réponde aux besoins variables de qualifications du marché du travail. Pourtant, l'EFP ne jouit pas encore d'une grande popularité parmi les élèves, leurs familles et les employeurs de la région (ETF, 20147a). Comme annoncé lors du deuxième Forum des dirigeants politiques à Marseille en 2013, le véritable défi est de faire en sorte que l'EFP devienne une option pour les gagnants de la société plutôt que pour les perdants. Les systèmes d'EFP de la région sont traditionnellement confrontés à des problèmes de manque de pertinence, de qualité, de ressources et d'efficacité interne. Leurs structures de gouvernance sont à la fois très centralisées et fragmentées, ce qui génère des défis de taille sur le plan de la coordination, de la participation et de l'autonomie requises à différents échelons (national, sectoriel, local et institutionnel) par les nouveaux groupes d'acteurs (le monde du travail, les partenaires sociaux, la société civile et les groupes défavorisés).



FIGURE 3.1 TAUX DE NEET (15-29 ANS) PAR SEXE, 2013 OU DERNIÈRE ANNÉE DISPONIBLE (%)



Sources: Jordanie et Tunisie: calculs de l'ETF basés sur les études de l'OIT relatives à la transition de l'école à la vie active (2012-2013); Égypte: études de l'OIT relatives à la transition de l'école à la vie active (2012); Israël: Bureau central des statistiques, étude sur la population active; données reçues par le pays; Palestine: calcul de l'ETF.

#### 3.2 Évaluation préliminaire des progrès réalisés depuis 2012

Le processus de Turin 2012 a exposé les demandes sociales engendrées par le Printemps arabe qui entraîneraient à leur tour certaines attentes à l'égard des systèmes d'EPF dans les PAM (ETF, 2013). La principale demande portait sur une participation et une représentation accrues de différents groupes de citoyens dans les processus gouvernementaux de prise de décisions. La nécessité de répondre aux besoins des groupes défavorisés (notamment des jeunes sans emploi, des femmes et des NEET) et des régions moins développées économiquement au sein de chaque pays a également été fortement soulignée. La lutte contre la pauvreté et pour des conditions de vie meilleures et décentes pour tous les citoyens était l'une des revendications majeures des révoltes du Printemps arabe.

La déclaration de la mer Morte de 2012 a expressément mentionné la volonté des pays de renforcer l'attrait de l'EFP en dégageant des pistes pour diversifier et accroître les niveaux d'éducation tout en menant des campagnes visant à redorer l'image de l'EFP auprès des citoyens et des entreprises. Dans le même temps, les pays ont reconnu l'importance d'offrir à différents groupes des possibilités de développer leurs compétences, notamment aux décrocheurs, aux personnes travaillant dans l'économie informelle et aux NEET. Ce chapitre s'intéresse principalement aux progrès répertoriés par le processus de Turin 2014 dans ces domaines.

En ce qui concerne l'accès et la participation à l'EFP, il y a lieu de relever que tous les pays de la région ont intégré d'une façon ou d'une autre l'accès universel à l'EFP dans leur liste d'objectifs dans leurs documents stratégiques. Dans certains cas (par exemple au Maroc), cet accès est ancré dans la constitution comme un droit du citoyen. Il apparaît clairement que, dans le sillage du Printemps arabe, l'EFP a acquis une importance croissante dans les PAM, non seulement comme instrument de développement économique et de compétitivité, mais aussi de cohésion sociale. En Israël, le processus de Turin 2014 mentionne l'objectif du gouvernement d'accroître le nombre d'étudiants de l'EFP, en particulier dans les spécialités techniques.

D'après la comparaison des données régionales du processus de Turin pour 2012 et 2014, la participation à l'EFP en pourcentage de l'enseignement secondaire supérieur global a chuté dans tous les PAM. Cette chute va de 0,8 % en Jordanie et 0,9 % au Maroc à 19,8 % en Algérie, en passant par 3,3 % au Liban, 3,6 % en Tunisie et 4,1 % en Égypte (voir **FIGURE 3.2**). On observe la même tendance pour la moyenne de l'UE. En Israël, la participation à l'EFP a augmenté.

-25 -20 -15 -10 -5 0 5 10 15 DΖ EG Augmentation JO Diminution IL LB MA TN EU-28

FIGURE 3.2 PARTICIPATION À L'EFP EN POURCENTAGE DU SECONDAIRE SUPÉRIEUR – ÉVOLUTION ENTRE 2012 ET 2014 (PROCESSUS DE TURIN) (%)

Sources: Bases de données statistiques des processus de Turin 2012 et 2014. Moyenne des 28 États membres de l'UE: calculs de l'ETF basés sur les données de l'UNESCO.

Selon le processus de Turin 2014, le taux de participation à l'EFP est nettement moins élevé chez les femmes que chez les hommes, au moins dans certains pays, comme en Jordanie (à l'exception des collèges communautaires) ou en Palestine. Dans le même temps, plusieurs rapports du processus de Turin (Maroc, Tunisie) examinent le nombre croissant de décrochages de l'EFP. Le rapport tunisien indique que plus le niveau d'éducation est élevé, plus il y a de risques que les étudiants décrochent du système. Cette tendance touche principalement les hommes et les habitants des régions économiquement défavorisées. Une situation similaire est décrite en Algérie, où les hommes représentent 72 % du nombre total de décrocheurs. Ce constat peut en principe s'expliquer par le fait que les hommes choisissent plus souvent d'entrer sur le marché du travail, notamment si leur famille se trouve dans une situation économique défavorable. Le rapport tunisien présente également les résultats d'études dans lesquelles les étudiants avancent le manque de qualité et de pertinence de l'EFP comme motifs de leur décrochage.

Le manque d'attrait de l'EFP demeure par ailleurs caractéristique dans la région, bien que les pays aient mis en œuvre des activités spécifiques pour y remédier. La Jordanie et la Palestine ont par exemple récemment organisé des campagnes publiques visant à améliorer l'image de l'EFP, tandis qu'en Israël, le ministère de l'Enseignement et le ministère de l'Économie ont coopéré et investi des ressources conjointes pour modifier l'image de l'enseignement technique dans le pays. Pourtant, le processus de Turin 2014 montre que partout dans la région, l'EFP demeure un second choix ou une solution de dernier recours réservée aux étudiants peu performants ou qui ont décroché de l'enseignement général. Le prestige et la reconnaissance sociale de l'enseignement supérieur exercent une forte influence dans les systèmes éducatifs de toute la région. La Libye est l'un des exemples les plus éloquents de la déconsidération sociale de l'EFP mise en évidence par le processus de Turin 2014, bien que cette tendance s'observe dans la région toute entière.



Le processus de Turin 2014 établit un lien fondamental entre l'attrait de l'EFP et une hausse de sa pertinence et de sa qualité. Les pays de la région sont conscients de la nécessité de prouver qu'il existe des liens véritables entre l'EFP et le monde du travail et l'employabilité. Néanmoins, l'EFP doit aussi répondre aux aspirations professionnelles des élèves, ce qui signifie qu'il faut que le marché du travail soit en mesure d'offrir aux diplômés de l'EFP des emplois attrayants. Par ailleurs, les locaux déplorables et sous-équipés de l'EFP, le niveau de qualification insuffisant des enseignants et les programmes théoriques obsolètes sont d'autres facteurs qui contribuent de façon déterminante au manque d'attrait de l'EFP dans de nombreux PAM. Les rapports du processus de Turin 2014 évoquent tous la nécessité de mettre en place une approche globale pour améliorer l'image de l'EFP. Lors du troisième Forum des dirigeants politiques qui s'est tenu à Turin, le besoin de prendre en considération l'influence de la culture sur les choix des jeunes, et en particulier des femmes, en matière d'enseignement, de formation et d'emploi a été épinglé comme un nouveau défi politique.

Un autre problème étroitement lié à l'attrait de l'EFP est celui des passerelles vers d'autres soussecteurs du système éducatif. Dans les PAM, les systèmes de l'EFP sont traditionnellement vus comme des «culs-de-sac» du système éducatif, qui offrent peu de possibilités d'évolution, notamment vers l'enseignement supérieur. Les rapports du processus de Turin 2014 montrent que les acteurs et les autorités de la région sont de plus en plus conscients de l'ampleur du problème, bien que les exemples de mesures mises en œuvre soient limités. En Palestine, l'élaboration d'un système de qualification national a ouvert de nouvelles possibilités à cet égard. En Tunisie, où la législation soutient la mobilité sans être encore opérationnelle, des groupes de travail ont été mis sur pied en 2014 pour examiner les possibilités offertes par le système.

Lors du troisième Forum des dirigeants politiques organisé à Turin, des progrès ont été constatés au niveau de l'élaboration de politiques et programmes spécifiques visant à améliorer l'accès et à répondre aux besoins des groupes défavorisés (tant sur le plan social que territorial). Néanmoins, un consensus s'est dégagé quant au fait que les besoins en matière de formation et d'emploi des femmes et des NEET en particulier n'étaient toujours pas suffisamment pris en considération.

La nécessité de mettre en place un système d'orientation et de conseil professionnels sensible au genre a été soulevée dans les rapports du processus de Turin de plusieurs pays, par exemple de la Jordanie, où une stratégie d'orientation professionnelle approuvée en 2011 n'a pas encore été entièrement mise en application. La Palestine est en train d'élaborer un système général et a considérablement renforcé ses unités et institutions d'orientation professionnelle. Au Maroc, le nouveau Portail national de l'orientation professionnelle a été lancé en juillet 2014, tandis qu'en Tunisie, 67 nouvelles unités ont été établies en 2012/13.

Le processus de Turin 2014 n'a constaté que peu de progrès au niveau des attentes des élèves et de la société vis-à-vis de la disponibilité et de l'offre en matière d'apprentissage des adultes. Il s'agit d'un aspect toujours négligé qui manque d'approches structurées (autres que la FPC dans les pays où cette offre existe, par exemple le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et Israël) et qui repose plutôt sur l'initiative individuelle. Cette situation est due à l'absence de vision nationale en matière d'apprentissage tout au long de la vie dans la plupart des pays de la région.

Concernant le ciblage des groupes et régions défavorisés, les rapports du processus de Turin présentent toute une série d'initiatives pour la plupart des pays, habituellement mises en œuvre par le truchement des PAMT ou de projets pilotes (par exemple les projets satellites de formation et d'emploi des femmes dans les régions rurales de Jordanie). La situation des réfugiés dans certains pays, comme en Jordanie et au Liban, nécessite des mesures spécifiques qui outrepassent dans certains cas les capacités nationales. Le Maroc a lancé il y a peu une politique axée sur le développement régional qui a entraîné la mise en œuvre de toute une série de programmes; davantage d'acteurs ont été impliqués ces dernières années dans le ciblage des groupes vulnérables. En Tunisie, les rapports du processus de Turin indiquent que 118 projets appuyant la formation dans les régions défavorisées



ainsi que plusieurs programmes ciblés sur les groupes présentant des besoins spécifiques étaient en cours en 2014. En Israël, plusieurs programmes de base ont été instaurés dans des écoles afin de soutenir des groupes spécifiques (jeunes à risques, étudiantes en technologie) et de rendre l'EFP accessible aux personnes handicapées. En outre, plusieurs programmes ciblent spécifiquement le secteur non juif (notamment les femmes arabes) et la population ultra-orthodoxe, bien que le processus de Turin 2014 souligne les défis qu'impliquent la garantie de l'égalité et l'amélioration des possibilités pour les groupes défavorisés dans une société multiethnique et multireligieuse.

L'aspect de la cohésion territoriale (qui consiste à aider les territoires défavorisés en assurant la répartition équilibrée de la croissance économique et la disponibilité des compétences) gagne en importance, comme en témoignent des projets soutenus par l'ETF dans certaines régions de Tunisie et du Maroc. Le rapport tunisien indique que les nouveaux acteurs sociaux (femmes, jeunes, PME et microentreprises, travailleurs du secteur informel et représentants des régions défavorisées) doivent être davantage impliqués dans la conception de l'EFP. La Jordanie offre un exemple positif en choisissant de consacrer le projet PRIME de l'ETF au développement d'options politiques visant à améliorer l'emploi des femmes à travers l'EFP.

#### Questions clés

- L'accès à l'EFP reste un objectif politique évident pour tous les pays. Au-delà de sa valeur socioéconomique, l'EFP est perçu dans les PAM comme un instrument de cohésion sociale.
- Renforcer l'attrait de l'EFP et en faire une option de premier choix pour les étudiants demeure une priorité dans l'agenda des décideurs politiques de ces pays. Les mesures visant à accroître son attrait doivent néanmoins s'accompagner d'une hausse de la qualité et de la pertinence des systèmes d'EFP ainsi que de la création d'emplois qui soient en mesure de satisfaire les aspirations professionnelles des élèves. La lutte contre l'influence de la culture sur les choix des jeunes, et en particulier des femmes, constitue un nouveau défi politique.
- De nombreuses mesures pilotes visant à répondre aux besoins des groupes défavorisés sont actuellement testées dans les différents pays. Ces efforts doivent être poursuivis, notamment pour les jeunes sans emploi, les femmes et les NEET.
- L'offre de compétences et d'EFP dans les régions défavorisées a pour but de renforcer la cohésion territoriale. Des progrès peuvent être constatés non seulement au niveau des actions pilotes, qui doivent être encouragées par des incitants et poursuivies, mais également en ce qui concerne l'importance croissante attribuée à ce dossier dans l'agenda politique de certains pays. Il est essentiel de renforcer la dimension locale ou territoriale de la politique des compétences pour répondre aux besoins spécifiques des groupes cibles.



#### PROGRÈS EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ INTERNE DES SYSTÈMES D'EFP

Le processus de Turin 2012 a mis en lumière toute une série de problèmes à résoudre dans les pays SEMED de cette région (ETF, 2013): l'absence de systèmes d'assurance qualité (et des structures de gouvernance qui y correspondent), la nécessité de mettre en place des systèmes de qualification nationaux, la réforme des programmes de l'EFP et, de manière générale, une approche plus globale axée sur la qualité. La piètre rentabilité du système et le besoin de rationaliser les ressources ont également été soulignés. Les rapports nationaux et régionaux soulignaient également le besoin d'investir davantage dans le recrutement, le développement professionnel, la formation initiale et continue et les mesures incitatives des enseignants et formateurs. Enfin, les différents pays ont aussi largement évoqué le besoin urgent d'établir des passerelles entre l'EFP et les autres sous-systèmes de l'enseignement, notamment l'enseignement supérieur.

Lors du premier Forum des dirigeants politiques de 2012, les représentants des pays avaient fait part de leur volonté d'«étendre l'accès [à l'EFP] et de renforcer sa qualité en le rapprochant des demandes du marché du travail, des entreprises et des élèves». Lors du deuxième Forum des dirigeants politiques de 2013, les PAM ont réexaminé les progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre de stratégies axées sur des approches globales de qualité à long terme.

Ce chapitre se focalise sur les progrès réalisés dans ces domaines dans le cadre de l'analyse de l'efficacité interne des systèmes EFP. Le processus de Turin 2014 démontre que les efforts se poursuivent dans la plupart des pays, tandis qu'en parallèle, de nouvelles mesures et améliorations seraient bienvenues pour tous les dossiers et que les progrès ne sont pas toujours circonscrits avec précision. La lenteur de la mise en œuvre tient d'une part à la nature à long terme de ces réformes, et de l'autre à l'instabilité et à l'incertitude politiques dans certains pays, qui rendent la mise en place de réformes coûteuse et difficile compte tenu du volume de moyens politiques et financiers requis. Le processus de Turin démontre également que nombre de ces réformes sont testées par l'entremise de projets soutenus par des donateurs et met le doigt sur les difficultés de traduire des approches pilotes en solutions systémiques.

#### 4.1 Progrès en matière de qualifications et d'assurance qualité

Le processus de Turin 2014 établit un lien entre la qualité et l'existence de systèmes de qualification nationaux, qui permettent d'assurer la transparence et de créer des passerelles entre les soussystèmes éducatifs, tout en étant un instrument clé pour accroître la confiance des employeurs. Plusieurs pays de la région se sont employés au fil des ans à dégager un consensus sur la mise en place de CNC (cadres nationaux des certifications). Mais la voie menant à la définition des CNC n'est certainement pas sans écueils, comme le montrent les exemples de l'Égypte et de la Jordanie dans le processus de Turin 2014. En Palestine, les dernières initiatives ont été mises en œuvre dans le cadre du processus standard de développement des programmes, qui vise à faire évoluer le système d'EFP vers une approche basée sur les compétences. Des progrès significatifs peuvent être observés au Maroc, où un accord de principe sur le CNC a été atteint au début de l'année 2013 (y compris sur la structure, les niveaux et descripteurs, la certification et la gouvernance), la commission nationale pour le CNC a été mise en place en mai 2014, dans l'attente d'une loi pour régir l'ensemble des mesures. Il faut néanmoins rappeler, comme le relève le rapport transnational GEMM (ETF, 2104a), qu'aucun pays de la région ne dispose d'un CNC entièrement opérationnel, ce qui signifie que des progrès restent à faire au niveau de la mise en œuvre avant que des enseignements politiques puissent être tirés dans ce domaine.



En ce qui concerne l'assurance qualité, le rapport transnational GEMM et les rapports du processus de Turin 2014 concluent que la région s'est focalisée (et se focalise encore largement) sur des procédures de contrôle de la qualité plutôt que sur des systèmes d'amélioration et d'assurance de la qualité. Dans le même temps, des éléments tangibles démontrent que les pays de la région s'engagent de plus en plus en faveur de l'assurance qualité, quoique les initiatives en ce sens aient été limitées jusqu'à présent. La plupart des pays de la région ne disposent encore d'aucune définition officielle ou de vision de l'assurance qualité et ont simplement lancé un certain nombre d'initiatives ascendantes qui englobent des aspects de l'assurance qualité (par exemple le Liban et la Palestine). Le rapport du processus de Turin et le rapport régional GEMM présentent tous deux la Tunisie comme un exemple de bonnes pratiques, le pays ayant prudemment investi dans des mesures d'assurance qualité liées à l'approche basée sur les compétences. Israël offre un exemple intéressant de la manière de combiner mécanismes d'assurance qualité et décentralisation: le programme, les examens et l'inspection nationaux demeurent sous le strict contrôle central afin de garantir la qualité de l'offre, des réformes et des initiatives, tandis que les réseaux éducatifs, les autorités locales et les prestataires jouissent d'un degré considérable d'autonomie à d'autres égards (ETF, 2014a).

Le lien entre le manque d'efficacité interne et la fragmentation de la gouvernance est illustré dans les rapports du processus de Turin relatifs à l'Égypte, la Jordanie, la Libye et le Maroc, des pays dans lesquels différents systèmes d'assurance qualité et d'accréditation coexistent en fonction des institutions impliquées. En Jordanie, la mise en place du Centre d'accréditation et d'assurance qualité (CAQA) a constitué un progrès notable, mais le centre doit toujours coordonner son travail avec deux autres organes relevant de la compétence de différents ministères.

Comme on peut le déduire des paragraphes précédents, l'accréditation des prestataires et des programmes d'EFP se fait différemment selon les pays: par divers systèmes parallèles (Jordanie), par une institution indépendante (Égypte, mais uniquement pour les instituts pédagogiques), ou par un ministère spécifique (à l'instar de la Direction générale de l'enseignement technique et professionnel au Liban, rattachée au ministère de l'Enseignement et également compétente pour l'accréditation du vaste réseau de prestataires d'EFP privés du pays, ou encore du ministère de l'Enseignement et du ministère de l'Économie israéliens). Des pays comme l'Égypte et la Palestine ne disposent pas de procédures d'accréditation formelles pour les centres de formation professionnelle.

### 4.2 Progrès en matière de politiques pour les enseignants, formateurs et directeurs de l'EFP

De nombreux pays SEMED (comme l'Algérie et la Tunisie) inscrivent les dossiers relatifs aux enseignants, formateurs et directeurs de l'EFP parmi leurs priorités dans leurs documents stratégiques. Ce domaine couvre une vaste panoplie de sujets, depuis le recrutement et la formation initiale jusqu'à la carrière, au salaire et aux mesures incitatives en passant par la formation continue. Les qualifications, parcours professionnels et conditions de travail des enseignants figurent parmi les aspects les plus critiques de l'efficacité interne du système dans la région. D'après les conclusions du processus de Turin, même si des activités pertinentes continuent d'être menées dans tous les pays, c'est l'un des domaines dans lesquels il est le plus difficile d'observer des progrès substantiels au niveau de la mise en œuvre. Ceci s'explique par une combinaison de facteurs internes et externes.

Les qualifications et les procédures de sélection pour les enseignants et les formateurs d'EFP comptent parmi les principaux problèmes mis en exergue dans de nombreux pays (par exemple en Égypte, en Jordanie, au Liban et en Palestine) selon le processus de Turin 2014. En Israël, où les enseignants doivent être détenteurs d'un diplôme universitaire ainsi que de certificats et licences d'enseignement, le rapport du processus de Turin souligne une pénurie d'enseignants de matières techniques, ce qui a pour conséquence que des diplômés en ingénierie sont recrutés comme enseignants.



Plusieurs mesures positives ont été mises en œuvre en ce qui concerne la formation continue. La Palestine, par exemple, a activé sa stratégie de formation des enseignants (qui avait été approuvée en 2008, mais qui n'a été rendue opérationnelle que récemment), tandis qu'une initiative pilote lancée par GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) conduira à la mise en place d'une unité de développement des ressources humaines, soit au sein du ministère de l'Enseignement, soit au sein de l'agence nationale pour l'EFP (NAVET). En Égypte, l'académie professionnelle des enseignants, créée il y a quelques années avec un vaste mandat (elle s'adresse aux enseignants de tous les domaines, y compris de l'enseignement technique), s'est attelée à développer les mesures de soutien professionnel en association avec le cadre des enseignants, un programme de promotion qui permet à ces derniers d'évoluer dans leur carrière. Cette organisation indépendante placée directement sous la compétence du premier ministre semble avoir eu moins d'incidence sur les enseignants de l'EFP que sur ceux de l'enseignement général. En Tunisie, diverses activités ont été menées en 2013/14 pour soutenir les compétences des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs. Israël dispose de plusieurs programmes de formation continue pour les enseignants et formateurs, même si le rapport du processus de Turin souligne les difficultés de maintenir les enseignants de matières techniques (EFP) professionnellement à jour en l'absence d'une norme de certification claire pour ce groupe. Un programme est actuellement en place et mis en œuvre progressivement sur une base annuelle.

Le rapport du processus de Turin pour la Palestine indique que les directeurs des institutions de l'EFP jouent un rôle essentiel et qu'ils sont extrêmement impliqués dans la mise en œuvre de la réforme. Néanmoins, au vu du nombre restreint de mesures incitatives dû au modèle de gouvernance centralisé, ils ne disposent que d'une faible marge de manœuvre pour prendre des décisions autonomes. C'est le cas dans la plupart des PAM. Bien que les directeurs de l'EFP soient décrits comme un groupe cible clé en matière d'autonomisation dans les documents stratégiques de plusieurs pays, le processus de Turin 2014 ne fournit pas d'exemples pertinents de programmes ou d'activités actuellement ciblés sur ce groupe.

# 4.3 Progrès en matière d'enseignement et d'apprentissage

Seuls quelques pays de la région (Israël, Jordanie et Tunisie) participent à des processus internationaux d'étalonnage des performances tels que le Programme d'évaluation internationale des étudiants (PISA). La comparaison des données disponibles dans le processus de Turin pour les années 2012 (sur la base des résultats de 2009) et 2014 (sur la base des résultats de 2012) met en lumière une amélioration des acquis en lecture et en mathématiques mais un déclin en sciences pour la Tunisie; un déclin général est constaté pour les trois indicateurs en Jordanie; Israël présente une amélioration pour les trois indicateurs avec des résultats qui se rapprochent des indicateurs de référence de l'UE (voir l'annexe 2).

Pour ce qui est des approches d'apprentissage, le principal problème relevé par les acteurs dans le processus de Turin 2014 porte sur la disponibilité restreinte de l'apprentissage pratique et sur le nombre insuffisant de possibilités d'apprentissage en alternance (par exemple en Jordanie); le deuxième problème concerne la limitation des spécialisations et la nécessité de les rationaliser (par exemple en Jordanie et au Liban). En Tunisie, en revanche, la formation en alternance avec les entreprises, instaurée en 2008, a connu de beaux progrès et est désormais opérationnelle dans la plupart des centres d'EFP. Tous les rapports mentionnent la nécessité de doter les centres d'EFP de meilleurs équipements et ressources.

En ce qui concerne l'innovation pédagogique, la réforme des programmes bénéficie d'une attention particulière dans plusieurs pays de la région. Le processus de Turin pour le Liban l'épingle comme un défi crucial vis-à-vis duquel le travail a commencé, mais avec des progrès peu visibles. Ce retard s'explique par l'instabilité des environnements institutionnels et politiques, qui entrave la mise en place de toute réforme institutionnelle majeure dans le pays actuellement. En Palestine, de nombreux



dossiers sont examinés dans le cadre du Processus standard de développement des programmes (pour tendre vers une approche basée sur les compétences). En Tunisie, l'approche basée sur les compétences a été consolidée, bien que le rapport du processus de Turin relève de nouveaux défis (besoin d'un nouveau modèle de financement, d'une implication accrue des secteurs professionnels et d'une plus grande prise en considération de la formation des enseignants et formateurs). Dans la lignée du travail entamé par les programmes internationaux, le Maroc a continué à investir dans le REM (répertoire emploi métier) et le REC (référentiel des compétences). Il s'agit d'outils potentiellement puissants sur les plans de l'assurance qualité, de la certification et de la validation des acquis et de l'apprentissage non formel et informel, qui doivent être plus largement diffusés et utilisés. En Israël, le processus de mise à jour et de réforme des programmes, en particulier dans l'EFP, est étroitement lié à l'innovation technologique - l'un des principaux composants de l'économie israélienne –, requérant dès lors une approche éducative largement fondée sur la science.

En mai 2014, en plus de réformer ses partenaires sociaux, le Maroc a promulqué une nouvelle loi relative à la réglementation de la FPC. Cette loi envisage une extension du secteur en dédiant 30 % de la taxe de l'EFP à la FPC. Elle définit par ailleurs une nouvelle structure de gouvernance et de nouvelles dispositions concernant la validation des acquis et de l'expérience professionnelle. D'autres mesures législatives seront nécessaires pour mettre cette loi en œuvre.

Au Maroc encore, les Instituts spécialisés pour l'EFP, un nouveau type de centre, sont en cours de développement en partenariat avec les secteurs économiques. Cette réalisation s'inscrit dans le cadre du Pacte national pour l'émergence industrielle 2009-15.

De nouveaux baccalauréats ont été instaurés dans certains PAM. Le Liban propose un nouveau baccalauréat technique (toujours doté d'un programme traditionnel). Le «Bac Pro» (baccalauréat professionnel) marocain est un projet ambitieux qui vise à resserrer les liens entre l'EFP et le monde du travail; la phase pilote a été lancée en juillet 2014 dans deux secteurs avec le soutien de partenariats.

#### 4.4 Progrès en matière d'utilisation efficace des ressources

Le processus de Turin 2012 avait indiqué que les domaines du financement, de la collecte de fonds et de l'utilisation efficace des ressources devaient être améliorés dans les pays SEMED afin d'approfondir la réflexion sur les outils de financement disponibles, leurs possibilités de diversification et leur adaptation aux besoins actuels du secteur de l'EFP (ETF, 2013). Cette section du rapport examine les progrès qui ont été réalisés sur ce plan.

Dans la région, l'EFP est majoritairement financé par des fonds publics, à part dans quelques pays (par exemple au Liban), où l'offre privée d'EFP est un élément très important du secteur. En outre, certains pays disposent d'une taxe de formation ou de prélèvements sur la formation (Algérie, Maroc, Tunisie); dans ce cas, ces fonds sont souvent alloués à la FPC, qui, à défaut, serait tributaire d'initiatives privées. En Israël, le budget de l'EFP provient du gouvernement et des fournisseurs de services éducatifs. Dans de nombreux PAM, des donateurs et organisations internationales contribuent au financement du secteur de l'EFP à l'aide de fonds externes – une aide très précieuse pour certains d'entre eux, comme la Palestine. Le caractère public du système de financement est directement lié à la nature centralisée de la gouvernance dans la région.

La cartographie transnationale GEMM du financement révèle que 80 à 90 % du budget sont alloués aux salaires, tandis que peu de moyens sont investis dans l'innovation. De manière générale, l'EFP est sous-financé dans la région et ce sous-financement revêt un caractère persistant et structurel (ETF, 2014a). Les rapports du processus de Turin 2014 ne livrent que peu de données comparables pour les pays de la région en ce qui concerne les dépenses publiques consacrées à l'enseignement, et en particulier à l'EFP. Les quelques données disponibles (bases de données du processus de Turin



pour 2012 et 2014) font état d'une baisse des dépenses publiques consacrées à l'enseignement dans certains pays depuis 2012 (de 22,4 % en Jordanie et de 5,6 % au Liban, par exemple), tandis que dans d'autres (par exemple en Tunisie), la situation est stable et les dépenses en question sont comparables à la moyenne des pays de l'OCDE. On estime par ailleurs qu'environ 1 % du budget public de la Tunisie est consacré à l'EFP. Israël est le seul pays dans lequel les dépenses consacrées à l'enseignement ont augmenté (de 1,3 %). Les dépenses nationales de ce pays sont élevées par rapport à celles des pays de l'OCDE (7,4 % du PIB selon le rapport d'auto-évaluation du processus de Turin 2014 pour Israël), malgré le pourcentage élevé de jeunes dans la population israélienne par rapport au pourcentage relativement faible de population en âge de travailler. En revanche, le processus de Turin pour Israël révèle une importante pénurie de financements pour les infrastructures et équipements de l'EFP. En Égypte, d'après le rapport du processus de Turin, les données du ministère de l'Enseignement suggèrent que les dépenses totales consacrées à l'enseignement ont pratiquement doublé entre 2007/08 et 2012/13, malgré la profonde crise économique qui a frappé le pays au lendemain de la révolution. De plus, les scénarios des coûts pour le nouveau Plan stratégique national égyptien pour l'enseignement pré-universitaire indiquent une hausse de 40 % pour la brève période de 2014/15 à 2016/17. Il n'est toutefois pas possible de comparer ces résultats à la situation que connaissent d'autres pays, étant donné le nombre restreint de données disponibles.

L'un des problèmes révélés par les rapports du processus de Turin est l'absence de prise de conscience concernant les coûts de l'EFP, de systèmes d'évaluation des coûts (par exemple en Palestine) et de données et informations suffisamment transparentes, ce qui engendre une utilisation inefficace des ressources (comme en Jordanie). Le fait que les budgets soient alloués annuellement ne favorise pas le financement de réformes à long terme. En ce sens, la budgétisation par objectifs adoptée par certains pays (par exemple la Tunisie ou le Maroc) semble plus propice au financement de réformes pluriannuelles.

Le processus de Turin 2014 présente certains des progrès réalisés par différents pays ces dernières années en ce qui concerne l'augmentation et la diversification du financement de l'EFP. Avec l'instauration de son «chèque de formation», la Tunisie a proposé l'une des solutions alternatives les plus innovantes de la région pour un financement plus ciblé. Malgré la crise économique qui a suivi la révolution, la mise en œuvre du chèque de formation s'est poursuivie à un rythme constant, avec la publication de trois versions avant 2012 et une nouvelle version attendue pour 2014, largement axée sur les spécialités et régions particulières. Le processus de Turin en Palestine évoque la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement, en conférant davantage d'autonomie aux centres d'EFP pour leur permettre de générer et de conserver leurs propres revenus, en resserrant les liens avec le marché du travail local et en offrant des services à des acteurs externes, tels que des entreprises, en particulier dans le domaine de la FPC et dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Ce type de décision politique doit toutefois s'accompagner de changements au niveau des modèles de gouvernance de l'EFP dans la région.

#### Questions clés

- La plupart des PAM continuent à œuvrer à la mise en place de CNC. Les progrès ne sont pas linéaires et il y a encore du chemin à parcourir au niveau de la conception et de la mise en œuvre de ces systèmes.
- La plupart des pays de la région disposent de systèmes de contrôle de la qualité pour l'EFP plutôt que de systèmes d'assurance qualité aptes à améliorer l'efficacité interne. Les initiatives prises dans ce domaine en sont encore à leur début.



- La sélection, les qualifications, la formation initiale et continue, les parcours professionnels, les salaires et les mesures incitatives des enseignants et formateurs comptent toujours parmi les principaux défis à relever. La mise en œuvre des réformes progresse lentement, bien que certaines initiatives pilotes prouvent une prise de conscience quant à leur importance. Les directeurs des institutions de l'EFP disposent d'un fort potentiel pour parvenir à réformer le système, à condition d'accroître l'autonomie desdites institutions.
- L'innovation des programmes et les approches d'apprentissage pratique demeureront deux domaines d'action clés dans l'agenda consacré à la qualité. Des progrès sont en cours, à des cadences et degrés variables selon les pays.
- Tous s'entendent sur la nécessité de rechercher de nouveaux outils plus efficaces de financement de l'EFP. Par ailleurs, le besoin de diversifier les sources de financement (au-delà du financement public, qui prédominait jusqu'à présent) doit s'accompagner d'une révision du système de financement et de l'élaboration d'une vision partagée avec d'autres acteurs. La plupart des pays doivent encore être sensibilisés à la question des coûts réels et à celle des systèmes transparents d'évaluation des coûts.



# 5. PROGRÈS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE ET DE PRATIQUES POLITIQUES DANS LES SYSTÈMES D'EFP

Le Printemps arabe a fait naître l'espoir d'une participation accrue de tous les acteurs à la gouvernance du système et d'une hausse de la transparence et de la responsabilité de la part des pouvoirs publics. Dans le cas de l'EFP, ces attentes ont été clairement exprimées dans la déclaration de la mer Morte de septembre 2012, qui énonce: «Les pays reconnaissent la nécessité de mettre en place des mécanismes de coordination efficaces et d'assurer la participation active des acteurs, y compris des entreprises et de la société civile. À cet égard, les acteurs doivent avoir la même vision de l'EFP, mais aussi percevoir de la même façon le rôle, les bénéfices et les obligations qui leur reviennent.»

Dans le même temps, les pays de la région sont traditionnellement dotés de systèmes fortement centralisés où les prises de décisions, les compétences et les ressources sont concentrées dans les mains du gouvernement et qui n'accordent généralement que peu d'autonomie aux territoires et aux institutions de l'EFP. Ce contexte n'est pas propice à la participation des partenaires sociaux et de la société civile. Par ailleurs, la plupart de ces pays sont traditionnellement marqués par une certaine fragmentation: de multiples acteurs sont impliqués dans la gouvernance du système, avec des rôles qui se chevauchent souvent et sans mécanisme de coordination spécifique. Ces éléments doivent être pris en considération dans les discussions concernant les progrès réalisés dans le secteur ces deux dernières années.

# 5.1 Progrès en matière de cadres institutionnels et de coordination

Le processus de Turin 2014 et la cartographie GEMM sur la gouvernance de la région (ETF, 2014a) révèlent l'un comme l'autre deux tendances majeures au niveau de la gouvernance dans les PAM: une tendance à une hausse de la coordination et une tendance à la décentralisation. Ces progrès ont été confirmés lors du troisième Forum des dirigeants politiques qui s'est tenu à Turin en novembre 2014.

La tendance à une hausse de la coordination (et les efforts déployés pour lutter contre la fragmentation) est illustrée par l'évolution des dispositions en matière de gouvernance, qui passent d'une approche très fragmentée (différents ministères en charge, sans mécanismes de coordination) à un système d'organes dédiés voire un ministère ou une agence en charge de la coordination de l'EFP. Le processus de Turin 2014 présente certaines des décisions mises en œuvre ainsi que plusieurs nouveaux défis.

Un exemple illustrant les efforts réalisés pour lutter contre la fragmentation est celui de la Palestine, qui a mis en place l'agence NAVET en mai 2014. NAVET est une institution semi-gouvernementale jouissant d'une autonomie financière et administrative et dotée de responsabilités au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique. Elle n'est toutefois pas encore opérationnelle en raison des difficultés politiques et sécuritaires auxquelles la Palestine a été confrontée pendant l'été 2014. Le processus de Turin 2014 présente comme inconvénient potentiel le risque d'une nouvelle séparation ou d'un nouvel isolement de l'EFP du reste du système éducatif.

Israël, où l'EFP est fragmenté en deux systèmes distincts parallèles, rattachés à deux ministères différents (en plus des réseaux éducatifs et des employeurs), étudie aussi la possibilité de mettre en place un conseil public pour promouvoir l'EFP.



En Égypte, un pays particulièrement concerné par le problème de la fragmentation du système EFPT, la refonte de la gouvernance de l'EFP est devenue une priorité absolue dans le domaine au lendemain de la révolution de 2011. Plusieurs options ont été envisagées, notamment la possibilité de créer une agence EFPT, un ministère de l'EFPT ou, à la suite des décisions adoptées en mai 2014, un système de «conseils en cascade» chapeauté par un Conseil national pour le développement des ressources humaines, en charge des politiques et stratégies, et de deux conseils exécutifs (l'EFPT sous la compétence du ministère de l'Enseignement, et le développement des aptitudes sous la compétence du ministère de la Main-d'œuvre et des Migrations), en charge des aspects opérationnels. Le remaniement ministériel de début mars 2015 a donné naissance au premier ministère égyptien de l'Enseignement et de la Formation techniques. Il est encore trop tôt pour évaluer les progrès qui ont été réalisés, leur incidence réelle sur la gouvernance du système et leur agencement avec d'autres propositions politiques de représentation et coordination. La Jordanie possède un conseil pour l'E-EFPT rattaché au ministère du Travail, dont la mission est de rapprocher l'EFP du monde de l'emploi. On observe toutefois des problèmes récurrents de coordination avec les deux autres conseils (chargés respectivement de l'enseignement et de l'enseignement supérieur), de même qu'une absence de leadership et d'autonomisation, nécessaires à la mise en œuvre efficace des réformes.

Même dans les pays où l'EFP est géré par un seul ministère, des efforts sont déployés en permanence pour relever ces défis et dégager de nouvelles pistes d'amélioration de la coordination. Au Maroc, l'EFP est désormais sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (il était auparavant rattaché au ministère du Travail). Les changements opérés dans les différents pays démontrent que certains préfèrent rattacher l'EPF à l'enseignement et d'autres à l'emploi, les deux options offrant des avantages et des inconvénients potentiels auxquels il convient de remédier en fonction des spécificités propres au pays.

# 5.2 Progrès en matière de participation portant à l'autonomisation

Dans la déclaration de la mer Morte, les représentants des PAM ont fait part de leur volonté de favoriser la participation active du secteur des affaires et de la société civile aux différentes phases du cycle politique de l'EFP. Il faudra pour ce faire renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre de la politique; il a également été envisagé de conférer un rôle plus important aux jeunes, membres à part entière de la société civile, pour répondre aux aspirations exprimées par le Printemps arabe.

Le processus de Turin 2014 présente certains des efforts qui ont été déployés en ce sens. En Tunisie, par exemple, un contrat social tripartite (incluant l'EFP) a été signé en janvier 2013 dans le but d'intégrer les organisations syndicales (traditionnellement absentes du secteur EFP dans la plupart des pays de la région) dans les différentes phases de la réforme de l'EFP. La Tunisie est par ailleurs en train de tester de nouveaux modèles de partenariat entre les centres d'EFP publics et privés. Dans le nouveau système palestinien, le monde du travail est tenu de participer activement au processus de définition et d'adéquation de l'offre et de la demande en matière de compétences (par exemple au développement des programmes et à la définition de nouveaux profils professionnels). Même si le système reste centralisé, il s'agit d'un progrès. Au Maroc, les partenaires sociaux (en particulier les employeurs, mais aussi les syndicats) et les associations professionnelles sont largement représentés dans le développement de la politique de l'EFP et dans certains aspects de sa mise en œuvre (par exemple la certification), surtout dans le domaine de la FPC. Dans la plupart des pays, les gouvernements ont formellement identifié les partenaires sociaux et les ont dans une certaine mesure intégrés au débat (ETF, 2014a). Israël propose un modèle unique et intéressant de coexistence entre deux importants réseaux éducatifs (ORT et AMAL), impliqués à la fois dans l'organisation et dans les processus d'apprentissage des écoles et centres de formation gérés par le secteur public.



Le processus de Turin 2014 révèle encore d'autres développements positifs liés à la mise en œuvre de mesures visant à renforcer la participation, notamment celle de la société civile. Celles-ci couvrent la consultation de groupes de jeunes, opérée dans plusieurs pays (Jordanie, Liban, Palestine, Maroc), la consultation en ligne par l'entremise des réseaux sociaux ainsi que la poursuite du programme des jeunes dirigeants méditerranéens, lancé en 2012 dans le cadre de la conférence de la mer Morte.

En dépit de ces efforts, et malgré la sensibilisation croissante à cette problématique, la participation efficace et dotée de moyens d'action demeure un problème encore non résolu pour les PAM. Certains pays (Égypte, Liban, Libye) ne disposent que des dispositions légales formelles minimales sur l'association active des partenaires sociaux (et notamment du secteur des affaires) dans l'EFP. Dans d'autres, le dialoque se noue au début (par exemple lors de la phase de planification, comme en Jordanie), mais les gouvernements rechignent toujours à ouvrir leurs processus de prise de décisions. Le rapport du processus de Turin pour Israël indique que les employeurs (par le truchement de l'Association des fabricants d'Israël) jouent un rôle prépondérant dans le développement de la politique EFP et dans la mise en œuvre des réformes. Néanmoins, la collaboration avec les ministères et les réseaux éducatifs, bien qu'étendue, reste ponctuelle.

Dans la plupart des pays, les organisations syndicales ne sont pas impliquées dans le secteur de l'EFP. Les partenaires sociaux et les représentants de la société civile n'ont généralement que peu de possibilités de participer activement au cycle de politique EFP.

#### 5.3 Progrès en matière de décentralisation

Le processus de Turin 2012 a mis en évidence une tendance à la décentralisation dans plusieurs pays (ETF, 2013), malgré la tradition de centralisation fortement ancrée dans la majeure partie de la région. Cette tendance est confirmée dans le processus de Turin 2014, bien que les réformes entreprises en ce sens progressent lentement. En 2014, le rapport de cartographie GEMM de l'ETF sur la gouvernance dans la région a indiqué qu'«une dimension territoriale de la gouvernance de l'EFP, en tant que composante s'approchant de la gouvernance multi-niveaux, [avait] gagné du terrain dans plusieurs pays» (ETF, 2014a). Le concept de gouvernance multi-niveaux couvre cinq échelons: international, national, sectoriel, territorial/local et fournisseur de la formation.

Le Maroc et la Tunisie privilégient les réformes à l'échelon territorial en les érigeant au rang d'objectif politique national, dans le but de garantir que l'EFP puisse répondre aux besoins du marché du travail local. En Palestine, des conseils locaux sur l'emploi et la formation ont récemment été mis en place. Dans la plupart des pays (Algérie, Égypte, Jordanie, Liban), des approches pilotes en matière d'emploi et des projets de formation ont été mis en place pour tenter de répondre aux besoins locaux en termes d'emploi et de formation (ETF, 2014a). L'avantage de l'approche pilote est qu'elle offre des possibilités d'innovation; son inconvénient réside dans sa difficulté à intégrer les résultats dans des systèmes qui restent très largement centralisés au niveau des processus de prise de décisions et des dispositions institutionnelles, ainsi que dans l'absence de mécanismes qui permettraient de déléguer véritablement les pouvoirs.

À l'échelon sectoriel, le processus de Turin 2012 a permis de constater que plusieurs PAM tendaient à mettre en place des conseils sectoriels de compétences. Bien que la plupart de ces conseils soient toujours opérationnels, la tendance à en créer de nouveaux n'est pas aussi marquée dans le processus de Turin 2014, à part en Libye, où il est fait mention de la création récente de deux conseils sectoriels de compétences pour le tourisme et la construction. Des pays comme le Maroc et la Tunisie présentent des liens très solides entre les priorités sectorielles économiques et la définition, au moyen de différents outils et méthodes, des compétences que doivent offrir les systèmes d'EFP.



Peu de progrès ont été réalisés au niveau du renforcement de l'autonomie des institutions d'EFP dans les PAM. Dans l'ensemble de la région, les écoles de l'EFP sont incapables de conserver les revenus qu'elles génèrent, tandis que leurs budgets sont fortement centralisés et alloués selon des règles fixes. Rien ne les incite dès lors à essayer d'offrir des services aux marchés du travail locaux (par exemple en s'engageant dans des activités de FPC). En Jordanie et en Palestine, la création de centres d'excellence et de compétences pourrait ouvrir de nouvelles possibilités à cet égard. Tout mécanisme visant à conférer davantage d'autonomie aux centres d'EFP devrait s'accompagner de mesures ad hoc permettant de renforcer la responsabilité, la transparence, l'orientation sur les résultats et l'octroi de ressources. Israël fait figure d'exception dans la région, puisque ses réseaux éducatifs et ses fournisseurs d'EFP jouent un rôle bien établi dans les initiatives d'enseignement et d'apprentissage (ETF, 2014a), sous la coordination des ministères compétents (enseignement et économie) et par l'entremise des comités professionnels.

# 5.4 Progrès en matière de gouvernance du financement et de la collecte de fonds

Le financement de l'EFP est toujours fortement centralisé dans les PAM. Cette situation illustre bien le contexte de gouvernance dans lequel la plupart des financements proviennent des gouvernements centraux, qui détiennent le pouvoir décisionnel. Les pays qui imposent une taxe des employeurs ou des prélèvements sur la FPC (Maroc, Tunisie) font exception à la règle: là, la participation des employeurs est plus naturellement incorporée dans le système, même si les procédures sont qualifiées de complexes et bureaucratiques. Le processus de Turin pour la Tunisie appelle à une réforme complète du système de financement fondée sur une vision et des responsabilités partagées. En Israël, où le modèle est plus diversifié, il existe trois sources de financement: le gouvernement, les autorités locales et les réseaux éducatifs<sup>8</sup>.

En Tunisie, la budgétisation par objectifs a été formalisée juridiquement pour le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi en 2013. Le mécanisme permet de mettre en place un «contrat d'objectifs» entre le ministère et les structures qui se trouvent sous son contrôle. Les régions ne sont toutefois pas incluses dans ce système. Peu d'éléments indiquent que les gouvernements de la région se préparent à déléguer ou à décentraliser à des niveaux plus locaux d'importantes décisions de gestion concernant la finance, sauf peut-être dans les pays qui mettent fortement l'accent sur la régionalisation (par exemple le Maroc et la Tunisie) (ETF, 2014a).

Comme mentionné dans les sections précédentes, c'est l'absence d'autonomie des institutions de l'EFP dans la plupart des pays de la région (à l'exception d'Israël), et notamment leur incapacité à conserver les revenus qu'elles génèrent pour financer d'autres activités, qui explique que les budgets soient toujours alloués selon un système de contribution traditionnel au lieu d'être liés à la performance, aux objectifs ou aux résultats.

#### Questions clés

Des efforts sont incontestablement déployés dans la région pour améliorer la coordination. La plupart des pays testent différentes solutions (conseils, agences nationales ou ministères globalement responsables) pour lutter contre la fragmentation ancrée dans les institutions et les organismes responsables de l'EFP dans la région. Les expériences acquises à l'aide de ces solutions et les tentatives de les incorporer au contexte du pays ont mis au jour de nouveaux défis.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> En Israël, 20 % du financement alloué à l'enseignement provient des ménages, mais ce chiffre est plus élevé pour l'enseignement supérieur que pour l'EFP (rapport du processus de Turin 2014 pour Israël).



- On observe par ailleurs une tendance significative à la décentralisation. Bien que le processus progresse lentement dans des pays traditionnellement très centralisés, on constate une évolution vers une délégation des responsabilités à l'échelon régional et, dans certains cas, à l'échelon sectoriel. Les progrès sont moins visibles au niveau de l'autonomisation des écoles et centres d'EFP, à quelques exceptions près.
- Certains progrès peuvent être constatés au niveau du renforcement de la participation du monde du travail, des partenaires sociaux et de la société civile à la conception de l'EFP. Il reste encore à déterminer comment rendre cette participation efficace pour qu'elle ne reste pas qu'une simple formalité et comment l'étendre à d'autres étapes du cycle politique de l'EFP, telles que la mise en œuvre et l'évaluation. On pourrait parler de «démocratisation de l'EFP».

# 6. QUESTIONS CLÉS ET DÉFIS

Le processus de Turin 2014 s'appuie sur les conclusions du processus de Turin 2012 pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes de l'EFP dans la région SEMED. Ces conclusions sont notamment présentées dans le rapport régional du processus de Turin 2012 et dans la déclaration de la mer Morte, ainsi que dans les rapports nationaux respectifs du processus de Turin. Cette comparaison entre 2012 et 2014 met en lumière les développements qui ont eu lieu dans les différents pays à l'égard des cinq piliers du processus de Turin (vision, réponse aux demandes économiques et du marché du travail, réponse aux demandes démographiques, sociales et d'inclusion, efficacité interne, et gouvernance et pratiques politiques). De manière générale, on peut conclure que des progrès ont été réalisés dans tous les domaines, entravés dans certains cas par les conditions difficiles qui règnent dans la région, telles que l'instabilité politique, l'insécurité, les conflits et les crises économiques. Les progrès ont par ailleurs été plus marqués pour certains aspects spécifiques que pour d'autres et varient également en fonction des spécificités du pays.

### 6.1 Questions clés en matière de vision

- Le principal défi à relever dans la région reste l'application d'une vision globale de l'EFP, qui concilie les agendas des différents secteurs d'activité. L'EFP doit à la fois répondre aux besoins quantitatifs et qualitatifs en termes de compétences, et s'accompagner d'un mouvement de création d'emplois. Cette vision globale doit également couvrir la réflexion sur la manière dont l'EFP peut contribuer à la modernisation des pays et sur les transformations qu'il peut générer au sein des sociétés.
- Le second défi important reste lié à la mise en œuvre des décisions: le rythme des réformes demeure lent dans la plupart des États. L'instabilité politique et socio-économique de la région a aussi freiné l'avancée des réformes au cours des deux dernières années.
- Si l'EFP est désormais souvent mentionné dans les constitutions nationales, il n'en demeure pas moins que les organes législatifs nationaux doivent encore élaborer les textes de loi indispensables à la réforme de l'EFP.
- On observe des progrès dans l'élaboration et le mode d'approbation des stratégies et plans d'actions, ainsi que dans les tentatives d'articulation des stratégies d'EFP avec celles initiées dans d'autres secteurs comme l'éducation, l'emploi et la croissance économique. Les prochaines étapes devront consister à garantir l'efficacité de cette articulation durant la mise en œuvre des mesures.
- Dans de nombreux pays, les projets en matière de FPC font défaut. La fragmentation des stratégies émanant des différents sous-secteurs fait obstacle à l'émergence d'une vision d'ensemble concernant l'apprentissage tout au long de la vie dans les pays de la région.
- On note, dans certains pays, des avancées concernant le renforcement de la participation à l'élaboration d'un projet commun. Le plus difficile reste de faire en sorte que cette participation soit assortie de pouvoirs de décision et réellement efficace, y compris durant la mise en œuvre.
- La surveillance et l'évaluation des politiques et des stratégies, les mécanismes permettant de mesurer les performances des différents systèmes, ainsi que les options et choix politiques fondés sur des éléments probants, sont autant de domaines qui appellent encore des améliorations.



Le processus de Turin 2014 a constaté une tendance à une meilleure coordination des actions soutenues pas les donateurs (tant de la part des donateurs eux-mêmes qu'au niveau national). L'objectif d'une meilleure appropriation locale des réformes reste d'actualité.

# 6.2 Questions clés en matière de réponse aux demandes de l'économie et du marché du travail

- Des progrès ont été réalisés en matière de développement de stratégies en faveur de l'emploi dans la région, avec des variations importantes d'un pays à l'autre. L'attention s'est portée en priorité sur les mesures d'urgence, au détriment des politiques de création d'emplois durables. Il convient désormais de mettre pleinement en œuvre ces stratégies, en créant des mécanismes de suivi et d'évaluation, et en multipliant les mesures, pour obtenir un impact systémique à moyen et long terme.
- Ces dernières années, les pays de la région se sont quasiment tous engagés dans une vaste série de PAMT ciblant les jeunes, mais l'efficacité de ces politiques est encore entravée par des paramètres tels que la faiblesse des systèmes d'information sur le marché du travail, les capacités limitées des services publics de l'emploi, ainsi que des problèmes de dispersion et de manque de coordination.
- Dans la plupart des pays concernés, des progrès ont été constatés dans la mise en place d'initiatives pilotes, désormais nombreuses, qui visent à mieux adapter aux besoins du marché du travail les prestations d'EFP. La difficulté principale reste celle de l'évaluation et de l'intégration systématique de ces projets et ces expériences pilotes à des mesures nationales.
- Les observatoires du marché de l'emploi, qui devraient améliorer la connaissance des éléments factuels permettant d'aligner les prestations de formation sur les besoins en termes de compétences, ont été reconnus comme un instrument d'avenir potentiel dans la région.
- L'EFP doit être mieux adapté au marché du travail, mais cette démarche doit être associée à la création d'emplois qui pourront être occupés par les diplômés de l'EFP.
- Les formations par l'apprentissage et en milieu de travail, l'orientation professionnelle et d'autres mesures visant spécifiquement la transition entre l'école et le monde du travail restent des priorités de l'agenda des réformes futures.
- Des progrès limités ont été relevés dans le domaine de l'apprentissage entrepreneurial, malgré la multiplication des initiatives et projets pilotes. Les efforts devront se poursuivre en ce qui concerne le développement des stratégies nationales, la mise en place de systèmes nationaux d'analyse des besoins en matière de formation, la systématisation des expériences pilotes et la recherche d'une réponse plus cohérente aux besoins de formation des PME et micro-entreprises de la région.

# 6.3 Questions clés en matière de réponse aux demandes démographiques, sociales et d'inclusion

- L'accès à l'EFP reste un objectif politique évident pour tous les pays. Au-delà de sa valeur socioéconomique, l'EFP est perçu dans les PAM comme un instrument de cohésion sociale.
- Renforcer l'attrait de l'EFP et en faire une option de premier choix pour les étudiants demeure une priorité dans l'agenda des décideurs politiques de ces pays. Les mesures visant à accroître son attrait doivent néanmoins s'accompagner d'une hausse de la qualité et de la pertinence des systèmes d'EFP ainsi que de la création d'emplois qui soient en mesure de satisfaire les



- aspirations professionnelles des élèves. La lutte contre l'influence de la culture sur les choix des jeunes, et en particulier des femmes, constitue un nouveau défi politique.
- De nombreuses mesures pilotes visant à répondre aux besoins des groupes défavorisés sont actuellement testées dans les différents pays. Ces efforts doivent être poursuivis, notamment pour les jeunes sans emploi, les femmes et les NEET.
- L'offre de compétences et d'EFP dans les régions défavorisées a pour but de renforcer la cohésion territoriale. Des progrès peuvent être constatés non seulement au niveau des actions pilotes, qui doivent être encouragées par des incitants et poursuivies, mais également en ce qui concerne l'importance croissante attribuée à ce dossier dans l'agenda politique de certains pays. Il est essentiel de renforcer la dimension locale ou territoriale de la politique des compétences pour répondre aux besoins spécifiques des groupes cibles.

### 6.4 Questions clés en matière d'efficacité interne des systèmes d'EFP

- La plupart des PAM continuent à œuvrer à la mise en place de CNC. Les progrès ne sont pas linéaires et il y a encore du chemin à parcourir au niveau de la conception et de la mise en œuvre de ces systèmes.
- La plupart des pays de la région disposent de systèmes de contrôle de la qualité pour l'EFP plutôt que de systèmes d'assurance qualité aptes à améliorer l'efficacité interne. Les initiatives prises dans ce domaine en sont encore à leur début.
- La sélection, les qualifications, la formation initiale et continue, les parcours professionnels, les salaires et les mesures incitatives des enseignants et formateurs comptent toujours parmi les principaux défis à relever. La mise en œuvre des réformes progresse lentement, bien que certaines initiatives pilotes prouvent une prise de conscience quant à leur importance. Les directeurs des institutions de l'EFP disposent d'un fort potentiel pour parvenir à réformer le système, à condition d'accroître l'autonomie desdites institutions.
- L'innovation des programmes et les approches d'apprentissage pratique demeureront deux domaines d'action clés dans l'agenda consacré à la qualité. Des progrès sont en cours, à des cadences et degrés variables selon les pays.
- Tous s'entendent sur la nécessité de rechercher de nouveaux outils plus efficaces de financement de l'EFP. Par ailleurs, le besoin de diversifier les sources de financement (au-delà du financement public, qui prédominait jusqu'à présent) doit s'accompagner d'une révision du système de financement et de l'élaboration d'une vision partagée avec d'autres acteurs. La plupart des pays doivent encore être sensibilisés à la question des coûts réels et à celle des systèmes transparents d'évaluation des coûts.

# 6.5 Questions clés en matière de gouvernance et de pratiques politiques dans les systèmes d'EFP

Des efforts sont incontestablement déployés dans la région pour améliorer la coordination. La plupart des pays testent différentes solutions (conseils, agences nationales ou ministères globalement responsables) pour lutter contre la fragmentation ancrée dans les institutions et les organismes responsables de l'EFP dans la région. Les expériences acquises à l'aide de ces solutions et les tentatives de les incorporer au contexte du pays ont mis au jour de nouveaux défis.



- On observe par ailleurs une tendance significative à la décentralisation. Bien que le processus progresse lentement dans des pays traditionnellement très centralisés, on constate une évolution vers une délégation des responsabilités à l'échelon régional et, dans certains cas, à l'échelon sectoriel. Les progrès sont moins visibles au niveau de l'autonomisation des écoles et centres d'EFP, à quelques exceptions près.
- Certains progrès peuvent être constatés au niveau du renforcement de la participation du monde du travail, des partenaires sociaux et de la société civile à la conception de l'EFP. Il reste encore à déterminer comment rendre cette participation efficace pour qu'elle ne reste pas qu'une simple formalité et comment l'étendre à d'autres étapes du cycle politique de l'EFP, telles que la mise en œuvre et l'évaluation. On pourrait parler de «démocratisation de l'EFP».

# **ANNEXES**

Annex 1. Statistiques de la base de données du processus de Turin

TABLEAU A1.1 ÉVOLUTION DE 2012 À 2014 (%)

Indicateur	Évolution de 2012 à 2014 (%)											
mulcateur	DZ	EG	JO	IL	LB	LY	MA	PS	TN			
Population totale	1,3	1,5	3,2	1,3	2,3	1,7	2,2	4,8	1,9			
Taux de croissance démographique (%)	0,0	-5,9	0,0	-5,3	0,0	-20,0	7,7	-0,3	0,0			
Taux global de dépendance (%)	2,8	2,1	-13,1	0,8	-1,8	-3,9	10,9	-4,4	0,5			
Taux de dépendance des jeunes (%)	3,3	0,6	-12,8	-0,7	-2,0	-5,3	-1,7	-4,7	-0,6			
Taux de dépendance des personnes âgées (%)	0,0	1,1	0,0	3,1	0,0	NC	3,6	0,0	NC			
Croissance annuelle du PIB (%)	26,9	22,2	7,7	-30,9	-53,3	NC	-26,3	127,6	280,0			
PIB par habitant	3,2	2,3	2,2	7,1	-2,3	NC	4,7	37,1	NC			
Agriculture, valeur ajoutée (% de tous les secteurs)	34,8	4,3	-6,1	NC	-1,6	NC	-3,3	NC	4,8			
Industrie, valeur ajoutée (% de tous les secteurs)	-21,9	6,8	-3,2	NC	-4,2	NC	-1,0	NC	-10,2			
Services, valeur ajoutée (% de tous les secteurs)	36,3	-6,1	1,8	NC	1,4	NC	1,3	NC	5,3			
Part des 15-24 ans dans la population totale (%)	-4,0	NC	-2,9	NC	NC	NC	-5,1	47,6	NC			
Achèvement au moins de l'enseignement secondaire supérieur (%, population totale âgée de 15 ans et plus)	NC	1,2	NC	1,3	NC	NC	NC	3,9	NC			
Part des emplois dans l'agriculture (15 ans et plus)	-9,4	-3,9	5,3	7,1	NC	NC	NC	-7,6	-7,3			
Part des emplois dans l'industrie (15 ans et plus)	-10,6	-1,6	-2,2	-11,1	NC	NC	-4,6	0,0	2,1			
Part des emplois dans les services (15 ans et plus)	8,3	3,7	0,4	2,7	NC	NC	3,7	0,8	-2,4			
Taux d'activité (%, 15 ans et plus)	3,6	-0,8	-4,9	10,8	NC	-9,5	-1,6	2,1	0,4			
Taux d'activité, femmes (%, 15 ans et plus)	16,9	-2,4	-10,2	10,5	NC	36,8	NC	6,8	2,8			
Taux d'emploi (15 ans et plus)	3,7	-23,2	-5,3	9,4	NC	-19,7	-11,1	-1,5	3,6			
Taux d'emploi, femmes (15 ans et plus)	20,9	-21,5	-15,6	8,9	NC	19,9	-13,9	NC	NC			
Taux de chômage (15 ans et plus)	-2,0	41,1	-2,3	23,2	NC	NC	3,4	25,1	-13,1			

Indicateur	Évolution de 2012 à 2014 (%)										
indicatedi	DZ	EG	JO	IL	LB	LY	MA	PS	TN		
Taux de chômage, femmes (15 ans et plus)	-14,7	6,6	3,8	25,0	NC	NC	-5,9	22,4	-16,1		
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans)	15,3	19,8	4,3	-14,3	NC	NC	7,8	14,8	NC		
Taux de chômage des jeunes, femmes (15-24 ans)	6,1	-1,7	17,2	-0,8	NC	NC	11,7	20,9	NC		
Taux d'alphabétisation des adultes (%, 15 ans et plus)	15,7	2,6	3,6	-0,2	NC	NC	19,6	0,2	1,9		
Taux d'alphabétisation des adultes, femmes (%, 15 ans et plus)	10,5	3,6	5,3	-0,1	NC	NC	31,2	0,4	0,1		
Participation à l'EFP (% de l'enseignement secondaire supérieur)	-19,8	-4,1	-0,8	10,8	-3,3	NC	-0,9	NC	-3,6		
Dépenses publiques consacrées à l'enseignement (% du PIB)	NC	NC	-22,4	1,3	-5,6	NC	NC	NC	0,0		
Indice de compétitivité mondiale (classement, 2011/12 sur 142 par rapport à 2013/14 sur 148)	14,9	25,5	-4,2	22,7	15,7	NC	5,5	NC	107,5		
Résultats PISA (% d'élèves au niveau de compétences 1 ou inférieur en lecture, 2009 par rapport à 2012)	NC	NC	5,4	-11,3	NC	NC	NC	NC	-1,6		
Résultats PISA (% d'élèves au niveau de compétences 1 ou inférieur en mathématiques, 2009 par rapport à 2012)	NC	NC	4,1	-15,0	NC	NC	NC	NC	-8,0		
Résultats PISA (% d'élèves au niveau de compétences 1 ou inférieur en sciences, 2009 par rapport à 2012)	NC	NC	8,8	-12,7	NC	NC	NC	NC	3,0		

Note: NC – non calculable.



TABLEAU A1.2 INDICATEURS DU PROCESSUS DE TURIN 2014 (ANNÉE, SOURCE)

Indicateur TRP14		Sud et Est de la Méditerranée									
		DZ	EG	JO	IL	LB	LY	MA	PS	TN	
Population totale (en mi	lliers)	38 297 (13, INS)	83 661 (13, INS)	6 388 (12, INS)	7 910 (12, BM)	4 425 (12, BM)	6 103 (12, BM)	32 950 (13, INS)	4 357 (12, INS)	10 887 (13, INS)	
Croissance démographi	que annuelle (%)	1,88 (12, BM)	1,64 (13, BM)	2,19 (12, BM)	1,8 (12, BM)	0,96 (12, BM)	0,84 (12, BM)	1,43 (12, BM)	3,00 (12, INS)	0,97 (12, BM)	
Tour global de dépende	nnon (9/ )	47,2	58,5	60,3	62,5	61,4	51,9	55,1	77,3	43,5	
Taux global de dépenda		(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	
T. 1/	(0/)	40,4	49,5	54,7	44,5	54,7	44,7	41,5	72,2	33,3	
Taux de dépendance de	es jeunes (%)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)	
Espérance de vie (anné	es)	76,4 (12, INS)	68,2 (h) 70,9 (f) (10, INS)	73,6 (11, BM)	79,9 (h) 83,6 (f) (12, INS)	79,6 (11, BM)	77,0 (11, BM)	72,2 (12, INS)	72,8 (11, INS)	73,8 (12, INS)	
Migration nette (en millio	ers)	-50,0 (12, BM)	-2015,7 (12, BM)	+400,0 (12, BM)	-76,0 (12, BM)	+500,0 (12, BM)	-238,7 (12, BM)	-450,0 (12, BM)	-43,8 (12, BM)	-32,9 (12, BM)	
Charges sociales (15 ar (inactifs/salariés)	ns et plus)	M	1,04 (12, ELMPS)	М	0,61 (13, INS)	1,2 (09, INS)	М	1,1 (11, INS)	1,7 (12, INS)	1,3 (13, INS)	
Taux de croissance du l	PIB (%)	3,3 (12, BM)	2,2 (12, BM)	2,8 (13, BM)	3,25 (13, BM)	1,4 (12, BM)	М	4,2 (12, BM)	17,3 (11, BM)	3,6 (12, BM)	
PIB par habitant (PPA, lourants)	USD internationaux	8 447 (12, BM)	6 614 (12, BM)	6 037 (12, BM)	32 309 (13, INS)	14 372 (12, BM)	М	5 220 (12, BM)	2 489 (11, BM)	9 636 (12, BM)	
DID	Agriculture	9,3	14,5	3,1		6,1		14,6		8,7	
PIB par secteur	Industrie	48,5	39,2	30,1	D 4	20,5	D 4	29,6	B. 4	29,9	
(valeur ajoutée, % du	Services	42,2	46,3	66,8	М	73,4	М	55,8	М	61,4	
PIB)		(12, BM)	(12, BM)	(12, BM)		(12, BM)		(12, BM)		(12, BM)	
Indice de compétitivité	Classement (sur 148)	100	118	68	27	103	108	77	NIA	83	
mondiale	Score (1 à 7)	3,8	3,6	4,2	4,9	3,8	3,7	4,1	NA	4,1	
		(13/14, FEM)	(13/14, FEM)	(13/14, FEM)	(13/14, FEM)	(13/14, FEM)	(13/14, FEM)	(13/14, FEM)		(13/14, FEM)	
Indice d'éducation à l'esprit d'entreprise de l'initiative SBA relative aux PME		1,0 (08, OCDE)	2,0 (08, OCDE)	1,2 (08, OCDE)	3,3 (08, OCDE)	1,0 (08, OCDE)	NA	1,5 (08, OCDE)	1,0 (08, OCDE)	3,0 (08, OCDE)	
Indice numérique de pauvreté à 2 USD par jour (PPA) (% de la population)		M	15,4 (08, BM)	1,6 (10, BM)	М	М	М	14,0 (07, BM)	0,3 (09, BM)	4,3 (10, BM)	
Indice d'inégalité de Gin	,	M	30,8 (08, BM)	35,4 (10, BM)	М	М	М	40,0 (07, BM)	35,5 (09, BM)	30,6 (10, BM)	

Indicateur TRP14		Sud et Est de la Méditerranée									
indicateu	IF TRP14	DZ	EG	JO	IL	LB	LY	MA	PS	TN	
Investissements étrangenettes, % du PIB)	ers directs (entrées	1,4 (11, BM)	-0,2 (11, BM)	5,1 (11, BM)	4,3 (11, BM)	8,7 (11, BM)	М	2,5 (11, BM)	М	0,9 (11, BM)	
Familian	Agriculture	10,6	27,1	2,0	1,5	6,3	4,6	39,4	11,0	16,4	
Emploi par secteur	Industrie	29,6	24,9	18,1	17,7	21,0	21,3	20,8	26,8	33,7	
principal (15 ans et	Services	59,8	46,4	79,9	80,8	72,7	74,1	39,7	62,2	82,7	
plus)		(13, INS)	(12, INS)	(13, INS)	(12, INS)	(09, INS)	(07, INS)	(13, INS)	(13,INS)	(11, UE)	
T 0 0 0 0 0	Total	43,2	51,3	37,1	63,6	49,2	47,8	48,4	43,6	47,4	
Taux d'activité par	Femmes	16,6	23,9	13,2	58,1	25,6	33,8	M	17,3	25,6	
sexe (15 ans et plus)		(13, INS)	(11, INS)	(13, INS)	(12, INS)	(09, INS)	(12, OIT)	(12, INS)	(13, INS)	(13, INS)	
	Total	39,0	36,7	32,4	59,2	43,6	38,7	44,1	33,4	33,9	
Taux d'emploi par	Femmes	13,9	15,0	10,3	54,1	19,7	25,3	22,3	M	M	
sexe (15 ans et plus)		(13, INS)	(11, INS)	(13, INS)	(12, INS)	(09, INS)	(12, OIT)	(13, INS)	(13, INS)	(13, INS)	
Taux d'emploi (20-64 a	Taux d'emploi (20-64 ans) (UE 2020)		55,6 (13, ELMPS)	M	73,1 (13, INS)	52,9 (09, INS)	M	M	41,0 (13, ETF sur EFT)	47,1* (13, INS)	
	Total	9,8	12,7	12,6	6,9	11,4	19,0	9,2	23,4	15,9	
Taux de chômage par	Femmes	16,3	24,1	22,0	7,0	23,0	25,5	9,6	35,0	23,0	
sexe (15 ans et plus)		(13, INS) (15–59)	(11, INS) (15–64)	(13, INS)	(12, INS)	(09, INS)	(12, OIT)	(13, INS)	(13, INS)	(11, UE)	
Taux de chômage des	Total	24,8	29,7	31,2	10,8	16,8	48,7	19,3	41,0	42,3	
jeunes par sexe (15-	Femmes	39,7	53,2	55,1	11,8	22,3	67,9	18,1	65,0	45,4	
24 ans)		(13, INS)	(11, INS)	(13, INS)	(12, INS)	(09, INS)	(12, OIT)	(13, INS)	(13, INS)	(11, UE)	
Nombre de chômeurs d rapport au nombre total sexe et niveau d'enseig plus)	de chômeurs, par	63,0 (13, INS)	М	39,4 (13, INS)	44,4 (12, INS) (>14 months)	М	М	64,0 (13, INS)	45,8 (13, INS)	М	
Population (15 ans et plus) ayant au moins terminé l'enseignement secondaire supérieur (CITE 3) (%)		29,1 (07, MEDA- ETE)	43,8 (11, INS)	40,7 (13, INS) (at least secondary)	75,7 (12, INS)	34,6 (09, INS) (at least secondary)	M	23,4 (11, INS) (at least secondary)	53,7 (13, INS)	31,7 (07, MEDA- ETE)	
Achèvement d'un cursus post-secondaire dans la population âgée de 30 à 34 ans (UE 2020)		М	20,4 (12, ELMPS)	М	50,7 (12, INS)	22,5 (09, INS)	М	М	25,9 (13, INS)	20,6* (13, INS)	
Taux d'alphabétisation oplus)	des adultes (15 ans et	84,1 (08, ISU)	73,9 (12, BM)	95,9 (11, INS)	97,5 (12, INS)	М	89,5 (11, ISU)	67,1 (11, ISU)	95,1 (11, ISU)	79,1 (10, ISU)	

Indicateur TRP14		Sud et Est de la Méditerranée									
		DZ	EG	JO	IL	LB	LY	MA	PS	TN	
Abandon scolaire (UI	≣ 2020)	М	27,8 (12, ELMPS)	33,2 (12, OIT)	8,1 (13, INS)	М	М	М	37,4 (13, ETF sur EFT)	37,5* (13, INS)	
Nombre d'élèves de l'E	FP par rapport au	9,7	48,7	12,3	39,1	26,5		11,6	6,1	10,6	
nombre total d'élèves o supérieur (CITE 3)		(11, ISU)	(12, ISU)	(11, ISU)	(12, ISU)	(12, ISU)	М	(12, ISU)	(13, INS)	(11, ISU)	
	Lecture			50,7	23,6			NA		49,3	
Faibles résultats	Mathématiques	NIA	NIA	68,0	33,5	NIA	NIA		NIA	67,7	
PISA (%) (ET 2020)	Sciences	NA	NA	49,6	28,9	NA	NA	NA	NA	55,3	
				(12, OCDE)	(12, OCDE)					(12, OCDE)	
	Dépenses publiques consacrées à l'enseignement en % du PIB		M	3,8 (11, USAID)	8,1 (12, INS)	1,7 (11, ISU)	M	5,4 (09, ISU)	M	4,6 (10, INS)	
Dépenses publiques co l'enseignement en % d totales	onsacrées à les dépenses publiques	М	11,7 (11, INS)	12,7 (11, USAID)	16,0 (11, INS)	7,1 (11, ISU)	М	25,7 (08, ISU)	М	19,9 (10, INS)	
Dépenses publiques co des dépenses totales à l'enseignement	onsacrées à l'EFP en % affectées à	М	М	3,2 (11, USAID) (% of MoE budget)	9,8 (09, INS)	М	М	М	М	0,98 (07, UE)	
% des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant participé à des programmes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, par sexe (ET 2020)		М	М	M	9,5 (13, INS)	М	М	М	2,9 (13, ETF on LFS)	1,3* (13, INS)	
	Total		28,4	15,2	15,7				31,3	25,4	
Taux NEET (15-24)	Hommes	M	10,2	24,6	14,6	М	М	М	24,1	21,2	
par sexe (%)	Femmes	IVI	44,8	34,8	16,8	IVI		IVI	38,8	29,9	
			(12,OIT)	(12, OIT)	(13, INS)				(13, INS)	(13, OIT)	

Notes: TRP – processus de Turin. Le texte en gras signale des points de référence UE/ET 2020. \* = 2° trimestre; M = données manquantes; NA = non applicable (p. ex. le pays n'a pas participé à l'enquête).

Sources: INS – Institut national de statistique; BM – Banque mondiale; ISU – Institut de statistique de l'UNESCO; ELMPS – calculs de l'ETF sur la base de l'enquête par panel du marché du travail égyptien; OIT – calculs de l'ETF sur la base des enquêtes sur l'entrée dans la vie active 2012-13; OCDE – Organisation de coopération et de développement économiques; FEM – Forum économique mondial.

### Annex 2. Comparaison des performances

TABLEAU A2.1 POINTS DE RÉFÉRENCE ET OBJECTIFS UE 2020 & ET 2020 POUR L'UE ET LES PAYS PARTENAIRES (%)

			SEMED		U	Objectif		
Indicateu	Indicateur TRP14		PS	TN	UE-28 Moyenne	UE-28 Meilleur	UE-28 Moins bon	UE 2020
Taux d'emploi (20-6 (UE 2020)	64 ans)	73,1 (13, INS)	41,0 (13, ETF sur EFT)	47,1* (13, INS)	68,3	79,8	53,2	≥75
secondaire dans la	Achèvement d'un cursus post- secondaire dans la population âgée de 30 à 34 ans (UE 2020)		25,9 (13, INS)	20,6* (13, INS)	36,8	52,6	22,4	≥40
Abandon scolaire (l	JE 2020)	8,1 (13, INS)	37,4 (13, ETF sur EFT)	37,5* (13, INS)	11,9	3,7	23,5	≤10
Faibles résultats	Lecture	23,6		49,3	17,8	9,1	39,4	
PISA (%)	Mathématiques	33,5	NA	67,7	22,1	12,3	43,8	Z45
(ET 2020)	Sciences	28,9	INA	55,3	16,6	5,0	36,9	≤15
(=: ====)		(12, OCDE)		(12, OCDE)	(12, OCDE)			
% des personnes â 64 ans ayant partici programmes pour l' formation tout au lo sexe (ET 2020)	ipé à des éducation et la	9,5 (13, INS)	2,9 (13, ETF sur EFT)	1,3* (13, INS)	10,4	31,4	1,7	≥15

Notes: TRP – processus de Turin; (\*) – deuxième trimestre; NA – non applicable (p. ex. le pays n'a pas participé à l'enquête).

Sources: EFT - enquête sur les forces de travail; INS - institut national de statistique; OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques.

# Annex 3. Discussions avec des jeunes et consultation en ligne

#### Introduction

En 2014, l'ETF a fait un pas de plus dans l'implication des représentants de la société civile et des jeunes dans le processus de Turin en organisant des activités de consultation des jeunes dans plusieurs pays SEMED. Sept groupes de discussion (composés de 81 participants) ont été organisés en Jordanie (3-5 juin), au Liban (19-20 juin), en Palestine (28 septembre) et au Maroc (27 octobre). Ces événements avaient pour but de collecter des données qualitatives sur la façon dont les jeunes voient les défis du choix de carrière, de la recherche d'emploi et de l'insertion professionnelle, ainsi que sur leurs expériences en la matière. Les informations et les opinions recueillies doivent être considérées comme des preuves exprimées par un nombre restreint de jeunes. Elles ne sont donc pas représentatives de l'ensemble de la jeune population.

Dans le but d'approfondir certaines questions soulevées au cours des groupes de discussion avec des jeunes, une consultation en ligne a été lancée en septembre sur les médias sociaux afin de rassembler les opinions d'un plus large public de jeunes. Une page Facebook et un compte Twitter ont ainsi été créés, ils sont modérés par un facilitateur de langue arabe, sous la marque «ETF4YOUTH».

La consultation Facebook a remporté un franc succès, atteignant près de 7 000 fans et recueillant quotidiennement plusieurs avis, critiques et suggestions. De nouveau, même si elle a contribué au processus de collecte et de diffusion des avis des jeunes, elle n'est pas représentative de l'ensemble de la jeune population.



### Groupes de discussion avec des jeunes

Les groupes de discussion étaient axés sur l'emploi des jeunes et le passage de l'école à la vie active. Ce thème a été choisi dans le contexte du cadre analytique du processus de Turin, et les principales questions posées étaient les suivantes.

- Quels sont les principaux obstacles rencontrés par les jeunes pour trouver un emploi? Ces obstacles sont-ils les mêmes pour les femmes et pour les hommes?
- Avez-vous reçu de l'aide (orientation) pour trouver un emploi à la sortie de l'école? Le cas échéant, cette aide vous a-t-elle été fournie par votre école (privée ou publique), par des associations externes ou par une autre source?
- Quelles sont l'utilité et la pertinence de l'éducation et de la formation? Contribuent-elles à trouver plus facilement un emploi?
- Selon vous, quelles sont les priorités pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes?

Les groupes ont été organisés avec le soutien des réseaux de la Fondation Anna Lindh, des délégations de l'UE dans les différents pays et du programme des Young Mediterranean Leaders de l'ETF. Ces derniers ont aidé à identifier les participants et les associations.

Dans chaque groupe thématique, l'objectif était de parvenir à un équilibre entre deux catégories: (i) en Jordanie, au Liban, en Palestine et au Maroc – des jeunes de moins de 30 ans ayant suivi des études/une formation dans des établissements d'enseignement secondaire professionnel et représentant différentes positions par rapport au marché du travail (entrepreneurs, employés et chômeurs, etc.); et (ii) au Liban et en Palestine – des représentants d'associations de jeunes locales.

De manière générale, les jeunes étaient très ouverts et désireux de partager leurs points de vue, ce qui a rendu possible un débat constructif permettant à toutes les opinions de s'exprimer.

#### Consultation de jeunes en ligne

De septembre à fin novembre 2014, parallèlement aux groupes de discussion avec des jeunes dans les pays SEMED, deux plates-formes de médias sociaux (Facebook et Twitter) ont été utilisées afin de partager les questions posées dans les groupes de discussion. Facebook a remporté un succès bien plus grand que Twitter: quelque 7 000 fans contre environ 120 abonnés.

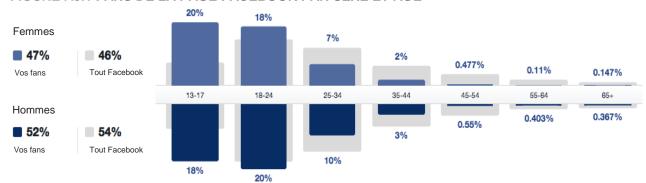
La discussion en ligne sur l'emploi des jeunes et le passage de l'école à la vie active a principalement été menée via des «posts», c.-à-d. des messages ou des images présentant des données ou des témoignages relatifs au chômage des jeunes et demandant aux fans ou abonnés de réagir et d'envoyer leur avis. Les réponses ont été fournies sur la base de différentes expériences personnelles et ont, la plupart du temps, également suscité des réactions supplémentaires.

De plus, un appel a été lancé pour la réalisation d'une vidéo. Il ciblait les jeunes et leur demandait d'expliquer, dans un bref message, les principaux problèmes rencontrés pour trouver un emploi dans leur pays. En outre, les jeunes ont été invités à fournir des idées et des suggestions à l'intention de leurs décideurs nationaux (https://www.facebook.com/ETF4Youth/videos).

Sur la base des statistiques de page Facebook, les fans sont principalement des jeunes, et près de 50 % de l'ensemble des fans sont âgés de 13 à 24 ans (voir **FIGURE A3.1**). L'équilibre entre les sexes était bon (47 % de femmes et 52 % d'hommes parmi les fans).



#### FIGURE A3.1 FANS DE LA PAGE FACEBOOK PAR SEXE ET ÂGE

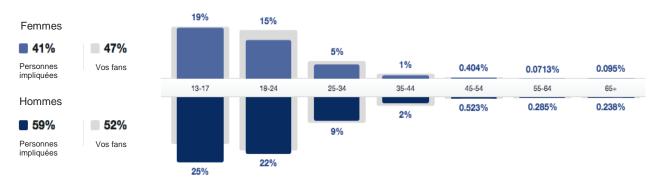


Notes: En langage Facebook, un «fan» est une personne qui choisit de voir vos publications et activités à partir d'une page spécifique et qui peut interagir avec cette page et y placer des commentaires. «Tout Facebook» montre le sexe et l'âge de tous les utilisateurs de Facebook. Le graphique est un résumé d'une tendance sur trois mois entre septembre et novembre 2014.

Source: https://www.facebook.com/ETF4Youth, septembre-novembre 2014.

Les personnes ayant rédigé un commentaire ou partagé leurs opinions et réponses dans une publication étaient principalement âgées de13 à 24 ans (voir **FIGURE A3.2**). Les hommes ont été un peu plus actifs que les femmes: 59 % contre 41 %.

# FIGURE A3.2 NOMBRE DE PERSONNES IMPLIQUÉES SUR LA PAGE FACEBOOK PAR SEXE ET ÂGE



Notes: En langage Facebook, les utilisateurs «impliqués» correspondent aux personnes ayant aimé, partagé ou commenté une publication ou cliqué dessus, un «fan» est une personne qui choisit de voir vos publications et activités à partir d'une page spécifique et qui peut interagir avec cette page et y placer des commentaires. Le graphique est un résumé d'une tendance sur trois mois entre septembre et novembre 2014.

Source: https://www.facebook.com/ETF4Youth, septembre-novembre 2014.

# Principaux messages ressortant des groupes thématiques et de la consultation en ligne

«Quels sont les principaux obstacles que vous rencontrez pour trouver un emploi?»

De nombreux obstacles ont été identifiés pour ce qui est de trouver un emploi: saturation du marché du travail, manque d'expérience professionnelle pratique, soutien insuffisant pour l'insertion sur le marché du travail et manque de formation/d'enseignement de qualité. En outre, l'instabilité politique dans la plupart de ces pays, associée à la présence d'un nombre élevé de réfugiés, renforce encore le scepticisme parmi les jeunes et en incite un grand nombre à vouloir partir à l'étranger. Les associations (ONG) ont exprimé des points de vue très cohérents sur la situation des jeunes dans ces différents pays. Toutes ont déploré l'absence d'une vision nationale en termes d'emploi des jeunes. Il n'existe aucun mécanisme national permettant de parvenir à une meilleure adéquation entre les compétences et la demande du marché du travail. Le sentiment général est que le gouvernement et le secteur privé ne collaborent pas suffisamment, et que ce sont les jeunes qui en paient le prix.

«Personne ne nous a formés à passer un entretien.» [Groupe thématique au Liban]



«Les employeurs recherchent des personnes ayant déjà une certaine expérience professionnelle, mais comment pouvons-nous l'obtenir si personne ne nous donne une chance de nous lancer?» [Groupe thématique au Liban]

«Nous aurions également dû être formés à la promotion de nos CV en ligne, au développement de certaines compétences numériques.» [Groupe thématique au Maroc]

«Les enseignants ont besoin d'orientations sur la façon d'enseigner et la matière à enseigner. Si l'on ne s'attaque pas au système, il pourrait être difficile d'obtenir un bon EFPT.» [Groupe thématique en Palestine]

«J'ai étudié une spécialité et une fois diplômé, j'ai réalisé qu'il n'y avait aucun emploi, je n'en cherche donc pas.» [Groupe thématique en Palestine]

#### «Ces obstacles sont-ils les mêmes pour les femmes et pour les hommes?»

Parmi les quatre pays dans lesquels les groupes de discussion ont eu lieu, c'est en Jordanie et en Palestine que les femmes rencontrent le plus de difficultés. Dans ces pays, la plupart des participants ont indiqué que certaines professions semblaient être destinées plutôt aux hommes ou aux femmes (p. ex. la gestion de projet). Il s'agit d'un problème également lié au contexte social et, en fait, il semble y avoir moins d'opportunités d'emploi pour les femmes que pour les hommes.

«La gestion de projet est destinée aux hommes, tandis que le travail de secrétariat est toujours réservé aux femmes, ce n'est pas juste. Certaines femmes peuvent gérer des projets!» [Groupe thématique en Palestine]

«Un restaurant (dans une zone touristique) recherchait des femmes capables de préparer des plats traditionnels. Deux femmes ont été engagées et s'en sortaient à merveille, mais la pression de la communauté locale envers les familles les a poussées à démissionner.» [Groupe thématique en Jordanie]

«Lors d'entretiens, certaines femmes doivent répondre à des questions concernant leur vie privée et leurs projets familiaux. J'ai moi-même été confrontée à ce genre de questions.» [Groupe thématique en Palestine]

«Avez-vous reçu de l'aide (orientation) pour trouver un emploi à la sortie de l'école? Le cas échéant, cette aide vous a-t-elle été fournie par votre école (privée ou publique), par des associations externes ou par une autre source?»

Tous les groupes de discussion ont souligné le manque d'orientation et d'aide pour trouver un emploi. Les jeunes se sentent abandonnés à la sortie de l'école. Ils ne disposent pas de suffisamment d'informations sur les personnes à contacter et sur la façon de les contacter, pour commencer à chercher un emploi. Les étudiants ne connaissent pas la demande du marché. Ils manquent aussi d'informations pratiques, par exemple concernant les questions de sécurité sociale liées aux différents parcours professionnels. Dans des pays tels que le Liban ou la Palestine, la majeure partie du soutien provient d'ONG (nationales et internationales), tandis que le Maroc propose un service public actif qui est généralement bien connu, même si, selon certains étudiants, son travail pouvait être amélioré (seuls des emplois jusqu'à un certain niveau salarial sont proposés, et l'aide est fournie pour une durée limitée).

Les associations ont clairement indiqué que l'orientation dans la recherche d'un emploi devrait être fournie par le secteur public. Ce dernier devrait prendre l'initiative dans l'assistance des diplômés dans la recherche d'un emploi.

«Il y a peu d'informations et la plupart d'entre nous ne savent pas vraiment où commencer leur recherche d'emploi.» [Consultation en ligne]

«Nous devrions recevoir plus d'informations sur la façon de soumettre nos CV et sur les personnes à qui s'adresser.» [Consultation en ligne]



### «Quelles sont l'utilité et la pertinence de l'éducation et de la formation? Contribuent-elles à trouver plus facilement un emploi?»

La plupart des participants trouvaient certains cours utiles et d'autres pas du tout. Il existe une adéquation partielle entre l'éducation/la formation et le monde du travail, bien que les jeunes pensent manquer d'expérience pratique durant leur scolarité. Dans la plupart des cas, les anciens étudiants estiment que les programmes ne sont pas complets et que tous les cours pertinents (en particulier ceux portant sur les technologies de l'information) ne sont pas disponibles.

- «Maintenant que j'ai un emploi, je peux dire que certains cours pertinents ne sont même pas disponibles à l'école.» [Groupe thématique au Liban]
- «Même certains de nos enseignants admettaient que certains sujets n'étaient pas très utiles dans le quotidien professionnel.» [Groupe thématique en Jordanie]
- «J'aurais fait des choix différents si j'avais eu davantage d'informations sur les possibilités de travail dans mon domaine d'études.» [Groupe thématique au Liban]
- «Croyez-moi, en Palestine, il y a des médecins qui conduisent des taxis.» [Groupes thématiques en Palestine]
- 'Believe me, in Palestine there are doctors driving taxis.' [focus groups in Palestine]

#### «Selon vous, quelles sont les priorités pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes?»

Plusieurs priorités ont été identifiées durant les groupes de discussion, mais la plupart des idées provenaient de la consultation en ligne. Les jeunes pensent qu'il faut:

- améliorer l'orientation professionnelle via des systèmes bien connus et faciles d'accès;
- garantir aux hommes et aux femmes l'égalité en matière d'accès et d'opportunités d'emploi, par la législation et un système bien surveillé;
- améliorer l'éducation à l'esprit d'entreprise et les compétences entrepreneuriales, en commençant dans l'enseignement primaire, et allouer davantage de fonds aux jeunes entrepreneurs innovants;
- rendre l'apprentissage obligatoire;
- mettre en place une politique stratégique à moyen terme en matière d'emploi des jeunes et faire de sa mise en œuvre une priorité politique.
  - «Les responsables politiques ne nous écoutent pas, car s'ils le faisaient, ils sauraient que la formation entrepreneuriale peut favoriser notre développement personnel [celui des jeunes]. Nous devons être formés au leadership et aux compétences pratiques qui favorisent le développement personnel et l'intégration sociale, peu importe que nous mettions ensuite sur pied notre propre entreprise ou non. Ces compétences sont essentielles même lorsque l'on exerce un emploi traditionnel.» [Consultation en ligne]
  - «Il n'y a aucune concertation entre les différents ministères. Ils devraient collaborer davantage afin de coordonner leurs efforts et nous orienter vers un emploi.» [Groupe thématique en Palestine]
  - «Nous exportons de nombreux diplômés à l'étranger. Cela n'avance à rien d'accuser la communauté locale, ils font ce qu'ils peuvent.» [Groupe thématique au Maroc]
  - «Les écoles et les secteurs privé/public devraient se concerter afin de soutenir notre apprentissage pratique, un apprentissage en milieu de travail.» [Groupe thématique au Liban]
  - «Les responsables politiques devraient nous aider à trouver un emploi afin que nous puissions enfin être utiles à notre pays plutôt que de réfléchir à comment le quitter.» [Groupe thématique au Maroc]



# **ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

CITE Classification internationale type de l'éducation

CNC Cadre national des certifications

**EFP** Enseignement et formation professionnels

**EFT** Enquête sur les forces de travail

**EFTP** Enseignement et formation techniques et professionnels

**FPC** Formation professionnelle continue ISU Institut de statistique de l'UNESCO

**ETF** European Training Foundation (Fondation européenne pour la formation)

**GEMM** Gouvernance pour l'Emploi en Méditerranée

**NAVET** Agence nationale pour l'EFP (Palestine)

**NEET** Not in employment, education or training ((Jeune) ni employé, ni étudiant, ni stagiaire)

OCDE Organisation pour la coopération et le développement économiques

OIT Organisation internationale du travail

ONS Office national de la statistique

**PAM** Pays arabe méditerranéen

Politiques actives du marché du travail **PAMT** 

PIB Produit intérieur brut

**PISA** Programme international pour le suivi des acquis des élèves

**PME** Petite et moyenne entreprise **PPA** Parité de pouvoir d'achat

**PRIME** Projecting reform impact in vocational education and training

**SBA** Small Business Act

Sud et Est de la Méditerranée **SEMED** 

**TRP** Torino Process (processus de Turin)

UE Union européenne

**UNESCO** Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

Dollar des États-Unis **USD** 

#### **CODES PAYS**

DZ Algérie EG Égypte IL Israël JO Jordanie Liban LB LY Libye MA Maroc PS Palestine TN Tunisie



# **RÉFÉRENCES**

ETF (Fondation européenne pour la formation), Martín, I. et Bardak, U., *Union for the Mediterranean regional employability review: The challenge of youth employment in the Mediterranean*, Office des Publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2012 (2013 pour la version française)

ETF (Fondation européenne pour la formation), *Processus de Turin 2012: Sud et Est de la Méditerranée*, ETF, Turin, 2013

ETF (Fondation européenne pour la formation), 'Governance of vocational education and training in the Southern and Eastern Mediterranean: A cross-country analysis', projet de rapport, ETF, 2014a

ETF (Fondation européenne pour la formation), Young people not in employment, education or training in the ETF partner countries, ETF, Turin, mars 2014b

ETF (Fondation européenne pour la formation), Le défi de l'employabilité des jeunes dans les pays arabes méditerranéens: Le rôle des programmes actifs du marché du travail, Office des Publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2015a

ETF (Fondation européenne pour la formation), *Torino Process 2014: Egypt, Jordan, Lebanon, Libya, Morocco & Palestine*, rapports nationaux, ETF, Turin, 2015b (Libye: 2014)

ETF (Fondation européenne pour la formation) et autorités nationales, *Torino Process 2014: Israel & Tunisia*, auto-évalutations, ETF, Turin, 2015c (Tunisie: 2014)

OCDE/Commission européenne/ETF, SME Policy Index: The Mediterranean Middle East and North Africa 2014: Implementation of the Small Business Act for Europe, OECD Publishing, 2014



# **NOUS CONTACTER**

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site web de l'ETF: **www.etf.europa.eu** 

Pour toute autre information, veuillez contacter:

Fondation européenne pour la formation Département «Communication» Villa Gualino Viale Settimio Severo 65 I – 10133 Torino

**E** info@etf.europa.eu **F** +39 011 630 2200 **T** +39 011 630 2222

